VOLUME XI — WINNIPEG, MAN., MARDI 7 AOUT 1923 — NUMERO 9

Adresser toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis . . . $2.00
Union Postale $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

LA SUCCESSION DE M. FORGET

On assure que M. J.-L. Côté, d'Edmonton, sera prochainement nommé au Sénat.

Les Trois-Rivières — Dans les milieux politiques, ici, on affirme qu'avant son départ pour le bas du fleuve, M. Mackenzie King annoncera la nomination au sénat de M. Jean-Léon Côté, arpenteur de l'Alberta, et ancien secrétaire provincial de cette province. M. Côté, qui est bien connu aux Trois-Rivières, remplacera, dit-on, feu le sénateur Forget. Il n'y a actuellement qu'un seul Canadien français au sénat pour les quatre provinces de l'Ouest, M. Aimé Bénard, de Winnipeg. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que la députation canadienne-française à Ottawa insiste pour que feu le sénateur Forget soit remplacé par un Canadien français.

L'HON. CRERAR ET LE "WHEAT POOL"

Le président des Grain Growers préconise un seul "pool" pour les trois provinces.

Le cultivateur de l'Ouest perd beaucoup plus aujourd'hui à cause du coût élevé de tout ce qu'il achète pour l'exécution de ses travaux que par la vente de son grain, a déclaré à Winnipeg M. T.-A. Crerar, président de l'United Grain Growers, Limited, à propos de l'attitude de sa compagnie à l'égard du "pool" de blé facultatif.

M. Crerar a dit que sa compagnie était prête à travailler à la réalisation de n'importe quel programme pour la vente du grain à l'avantage des cultivateurs, mais qu'il était convaincu qu'il y aurait moins de difficultés à former un seul "pool" pour les trois provinces qu'à en créer plusieurs comme on veut le faire à l'heure actuelle.

"Peu importe", dit-il, "la méthode d'organisation que l'on suive, il faut qu'il n'y ait qu'une seule organisation de vente et cette organisation devrait avoir en mains les contrats des cultivateurs. Si l'on crée des "pools" régionaux indépendamment les uns des autres, ils se feront concurrence et les avantages qui devraient résulter de cette méthode de vente seront pour la plupart perdus. Les avantages de cette méthode ne seront probablement pas aussi considérables que beaucoup se l'imaginent, mais ils devraient toutefois en valoir la peine."

M. Crerar a rappelé qu'il avait suggéré au récent congrès de Winnipeg que si le "pool" du blé réussit, ceux qui y prendront part pourraient alors songer à acquérir tout le matériel des deux compagnies (l'United Grain Growers, Limited, et la Saskatchewan Cooperative Elevator Company) sur une base équitable pour les actionnaires.

"En d'autres termes, si l'entreprise réussit", a dit en terminant M. Crerar, "le temps viendra où le "pool" du blé devra posséder ses propres greniers et développer une organisation purement coopérative, ne cherchant aucun profit et administrée par les cultivateurs qui y seront intéressés."

DE LA NEIGE DANS L'OUEST

Calgary — Il a neigé à quinze milles à l'ouest de Calgary le 1er août et le pied des collines est blanc. Il a également neigé à Banff et quelque peu à Calgary, Dewington et Claresholm. On a enregistré un minimum de température de trente-huit degrés au-dessus de zéro, six degrés au-dessus du point de congélation.

La Commission des Grains définira les obligations des agents d'élévateurs

Moose Jaw — A la conclusion d'une séance de la Commission à Moose Jaw, le président, l'hon. juge W.-F.-A. Turgeon, a déclaré:

"Il me semble que nous aurons à faire des recommandations au sujet des obligations contractuelles des acheteurs de grains. Je ne sais pas encore quelle sera notre opinion finale sur l'ensemble de ce point, mais nous aurons à exprimer une opinion. Toute la question de la vraie base du contrat devra probablement être discutée."

L'ALBERTA ET LA SASKATCHEWAN VONT AVOIR LEUR "WHEAT BOARD"

L'organisation d'un "pool" provincial est en bonne voie dans les deux provinces et les chefs du mouvement se disent sûrs du succès. — Il n'est pas trop tard encore pour la récolte de 1923. — Le "pool" provincial de cette année n'est qu'un premier pas vers l'organisation d'une grande agence de vente interprovinciale pour tout l'Ouest, qui fonctionnera en 1924.

Saskatoon — En arrivant à Saskatoon, après avoir accompagné Aaron Sapiro à travers une partie de l'Alberta, le premier ministre Greenfield a admis qu'il avait changé d'idée et qu'il ne croyait plus qu'il était impossible de former un "Wheat Pool" si tard dans la saison. Il croit au contraire qu'il est possible d'établir un "Wheat Pool" dans la province à temps pour la récolte de 1923, si les fermiers conservent leur enthousiasme du moment et continuent de bénéficier de l'assistance vigoureuse des hommes d'affaires.

Le support financier du gouvernement de la province ne serait pas nécessaire, dit M. Greenfield.

Contrats essentiels

Le premier ministre a expliqué le plan de coopération tel qu'il devait fonctionner dans l'Alberta. Des contrats de livraison sont absolument essentiels au succès de l'entreprise, a-t-il dit. Des formules de contrat de cinq ans ont été rédigées et vont être revisées par M. Sapiro. Au cours d'une campagne d'une semaine on va faire circuler les contrats à travers l'Alberta et l'on espère que 75 pour cent du blé sera promis au "Pool".

Dès que 50 pour cent du blé de l'Alberta aura été engagé par signature, on s'occupera d'établir une agence de vente.

Agence interprovinciale

M. Greenfield pense qu'un "pool provincial" serait efficace en lui-même pour obtenir un meilleur profit à la classe agricole; cependant il est fortement en faveur d'un "pool" interprovincial vendant par l'intermédiaire d'une organisation ayant son siège à Winnipeg.

Dans l'Alberta, actuellement, l'objectif est un "pool" provincial; mais la province désire très vivement coopérer avec la Saskatchewan et le Manitoba, si ceux-ci font les mêmes démarches préliminaires, pour établir une agence de vente unique pour les trois organisations coopératives.

M. Greenfield est assuré du succès de l'organisation du "pool dans sa province.

Un manifeste des Grain Growers de la Saskatchewan

Régina — L'association des Grain Growers de la Saskatchewan a publié vendredi soir un manifeste exposant le but et l'objet du "Wheat Pool" de la Saskatchewan.

Le document commence par déclarer que le "pool" aura pour effet de stabiliser le marché du blé. Il explique ensuite comment l'entreprise sera financée. "Le blé, dit-il, offre la meilleure garantie possible et l'on prévoit qu'il n'y aura aucune difficulté à financer le "pool". Quelques banques ont déjà signifié leur désir de coopérer à fournir les fonds nécessaires". Les profits de la vente du grain ne seront pas retenus pour augmenter le capital. Seul le montant nécessaire pour couvrir les frais de bureau et de manipulation sera retenu cette année, car un arrangement interprovincial pour la vente est en voie d'organisation pour 1924.

L'association des Grain Growers de la Saskatchewan a pris la responsabilité d'organiser la commission du "Wheat Pool" et continuera d'assumer cette responsabilité tant que d'autres arrangements n'auront pas été faits. Mais il est bien entendu que quand l'organisation sera suffisamment avancée, les participants au "pool', ou les détenteurs de contrats, prendront le contrôle de l'entreprise en élisant leurs délégués.

Le payement du blé

Le payement du blé livré au "pool" sera fait par les banques. Là où il n'y a pas de banque, d'autres arrangements seront faits. Le pourcentage de la valeur du grain qui sera payé comme payement initial ne pourra être déterminé qu'immédiatement avant l'ouverture du "pool". On paiera le plus fort montant compatible avec la sécurité. Ce montant sera au moins égal à celui avancé par les compagnies sur le grain emmagasiné. Le montant exact de l'avance pourra toujours être connu en s'adressant au caissier de la banque avant la livraison du grain. Si un autre payement substantiel peut être fait plus tard dans la saison, les règlements prévoient à ce qu'il se fasse.

Un certificat de participation sera remis au fermier couvrant le nombre de minots livrés au "pool". On espère que tous les élévateurs de la campagne seront les agents du "Wheat Pool".

Premier pas vers une agence interprovinciale

Le manifeste insiste sur le fait qu'une agence de vente interprovinciale sera organisée l'année prochaine. Il doit être bien compris que le "pool" provincial volontaire qui fonctionnera cette année n'est que le premier pas dans l'organisation d'une grande agence centrale de vente pour le blé de tous les fermiers de l'Ouest Canadien. On a pleine confiance que cette agence de vente interprovinciale, basée sur le "pool" de chaque province, fonctionnera pour l'écoulement de la récolte de 1924.

UN LIBERAL ELU AU CAP-BRETON

Sydney-Nord, N.-E. — Le candidat du gouvernement, M. F.-L. Kelly, maire de Sydney-Nord, a été élu à la Chambre des communes par une majorité de 856 voix, à l'élection partielle qui a eu lieu le 1er août dans Cap-Breton nord et Victoria. Il a obtenu 4,905 votes; R.-H. Butts, conservateur, 4,049 votes; et Daniel-D. Macdonald, ouvrier-indépendant, 1,555 votes. Celui-ci perd son dépôt.

Le grand intérêt suscité par cette élection était l'effet qu'une défaite possible aurait pu avoir sur l'administration Mackenzie King. M. E.-M. Macdonald, ministre suppléant de la défense, qui représentait le gouvernement, avait demandé aux électeurs d'exprimer leur confiance dans cette administration. D'un autre côté, M. Arthur Meighen, chef de l'opposition, avait demandé de la condamner.

M. D.-D. Mackenzie avait obtenu une majorité de 3,339 lors de l'élection de 1921, mais si on laisse de côté cette élection, on peut dire que M. Kelly a obtenu la plus grande majorité qui ait jamais été donnée depuis trente ans à un représentant pour la Chambre des communes.

En outre des questions fédérales, on avait demandé aux électeurs d'exprimer leur désaveu à l'égard de l'ex-premier ministre George-H. Murray, de Nouvelle-Ecosse, qui représentait le comté de Victoria à la Chambre provinciale, et de M. D.-A. Cameron, secrétaire provincial, qui détient maintenant ce siège. Cet appel avait porté sur des concessions de terres boisées dans Victoria Nord.

PRESIDENT DE LA COMMISSION DES LIQUEURS

R.-D. Waugh, commissaire de la Vallée de la Sarre, ancien maire de Winnipeg, a été nommé président de la Commission de contrôle des liqueurs du Manitoba. Il a accepté la position et quittera immédiatement l'Europe pour venir à Winnipeg.

M. Waugh a joué un rôle important dans les affaires municipales de Winnipeg; il fut contrôleur de la ville de 1905 à 1911, puis maire en 1912 et 1915-1916. Il était président de la commission du district des eaux du plus grand Winnipeg lorsqu'il fut nommé, en 1920, représentant du Canada dans la commission de la Vallée de la Sarre, en vertu de la Ligue des Nations. Il était chargé des finances dans l'administration de la Sarre et son travail était hautement apprécié.

Les deux autres membres de la commission seront nommés aujourd'hui.

EXCURSIONS DE MOISSONNEURS

Le 8 août courant, la première grande excursion de moissonneurs partira de Montréal et autres points de l'Est à destination de Winnipeg, centre de distribution pour tout l'Ouest. Des centaines et des milliers d'hommes prendront part à ces excursions à prix réduits. Un grand nombre de compatriotes du Québec en profiteront pour venir aider leurs frères de l'Ouest. Ils sont assurés de trouver chez ces derniers la plus franche hospitalité et d'aussi bons gages que chez les fermiers d'autres nationalités.

Dans le but d'organiser le placement des nôtres chez les nôtres, les prêtres colonisateurs de l'Ouest seront aux bureaux des gares des chemins de fer nationaux et Pacifique Canadien à Winnipeg, les 10, 11 et jours suivants pour préparer l'organisation nécessaire. Avis donc est par les présentes donné aux compatriotes des paroisses canadiennes du Manitoba de s'adresser à ces prêtres-colonisateurs et de leur fournir la liste du nombre approximatif d'hommes voulus dans chaque district.

Prière d'adresser tous renseignements à M. l'abbé J.-A. Normandeau, a/s General Travelling Agent, Union Station, Winnipeg.

L'AGRICULTURE AU MANITOBA

Le nombre des fermes a augmenté de 8,924 en dix ans

Ottawa — La province du Manitoba compte 63,252 fermes en culture d'un acre et plus, contre 44,328 en 1911, soit une augmentation de 8,924 fermes. Ces chiffres sont fournis par le bureau fédéral des statistiques sur la foi du dernier recensement décennal. Calculée au mille, la province accuse en 1921 une augmentation de 19.4 p.c., soit 14,600,058 acres en 1921 contre 12,228,233 en 1911. Elle possédait en 1901, 8,843347 acres. En 1921 la superficie moyenne des terres du Manitoba est de 274.2 acres, à peu près la même qu'au cours des deux décades antérieures.

La valeur des fermes s'élevait en 1921 à $656,500,961 contre $463,243,591 dix ans auparavant. La plus forte augmentation, égale à 142.7 p.c., est remarquée au sujet des instruments aratoires. La plus-value de la terre est de 29.4 p.c., et celle des immeubles, de 78.6 p.c.

Le territoire cultivé et ameubli en 1921 est 8,042,037 acres contre 6,746,169 en 1911. Les récoltes couvrent une superficie de 5,857,635 au lieu de 5,161,853 en 1911.

Enfin, le nombre de fermes louées est en 1921 de 6,853, nombre égal à 11.4 p.c. de toutes les fermes de la province.

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

La convention suprême annuelle a lieu les 7, 8 et 9 courant à Montréal. Plusieurs milliers de personnes s'y rendront de toutes les parties du Canada, des Etats-Unis, du Mexique, de Cuba, de Terre-Neuve, etc. Ils seront reçus par les différents conseils de Montréal, mais surtout au conseil Lafontaine, qui possède un des plus beaux clubs du continent. Les séances de la convention seront cependant tenues au nouvel hôtel Mont Royal.

Cette société compte aujourd'hui tout près d'un million de membres avec environ 2,500 conseils, dont 55 dans la province de Québec.

* * *

Le conseil Provencher No 2450, récemment institué à Winnipeg, tiendra sa première initiation à la fin de septembre. Ce sera la première initiation donnée en français au Manitoba, et l'on y prête beaucoup d'intérêt. Il est probable qu'à ce temps-là on sera fixé aussi quant à la question d'un local permanent à Winnipeg.

MOOSE JAW — Aaron Sapiro adressera la parole à une grande assemblée de fermiers vendredi soir à Moose Jaw.

LE PRESIDENT HARDING SUCCOMBE A L'APOPLEXIE A SAN FRANCISCO

Malade depuis une semaine, il paraissait complètement hors de danger lorsqu'il a été frappé subitement. — La dépouille mortelle est transportée à Washington. — M. Calvin Coolidge devient président des Etats-Unis.

San Francisco—Warren-G. Harding, président des Etats-Unis, est mort instantanément et sans avertissement jeudi soir à 7 h. 30, victime d'une attaque d'apoplexie qui l'a frappé dans un état de dépression, après une maladie d'une semaine. Il a succombé au moment où ses médecins, sa famille et sa suite pensaient que l'habileté médicale et les prières avaient triomphé de la maladie.

Fin foudroyante

La maladie avait été terrassée, mais sept jours de souffrance intense, quoique silencieuse, avaient laissé leur marque et le coup est venu sans un instant d'avertissement, avant que les médecins aient pu être appelés, ainsi que les membres de sa famille, et qu'aucune mesure ait pu être prise. Le médecin personnel du président estimait que cette journée était la plus satisfaisante que le patient eût passée depuis le commencement de sa maladie.

Mme Harding était à son chevet, lisant à haute voix les journaux du soir et les télégrammes de sympathie envoyés au président. "C'est bien", dit celui-ci. Ce furent les derniers mots qu'il prononça. Mme Harding s'arrêta de lire et le regarda. Instantanément son expression changea. Il était mort.

Mme Harding, qui avait été brave devant la maladie du président, resta brave devant la réalisation de sa mort.

Calvin Coolidge devient président

Avec la mort de M. Harding, la charge de président revient à Calvin Coolidge, vice-président des Etats-Unis. Il a été immédiatement notifié de la mort du président à sa maison natale à Plymouth, Vermont. A 2 h. 47 du matin, son vieux père, qui est notaire public, lui a fait prêter le serment comme président des Etats-Unis, et à 7 h. 45 il partait pour Washington.

M. Coolidge est né en 1872 à Plymouth, Vermont. C'est un avocat. Il a été gouverneur du Massachusetts.

Un voyage épuisant

San Francisco — Parti de Washington le 20 juin, le président Harding a voyagé pendant trente-neuf jours. C'en était assez pour terrasser la constitution la plus forte et causer les complications qui ont résulté d'un cas bénin d'empoisonnement par la ptomaïne.

Le président a fait en chemin de fer, en bateau et en automobile près de 7,500 milles. Il a prononcé soixante discours, dont treize le soir, devant des foules considérables. Ces discours avaient exigé du président beaucoup de travail. Il s'était risqué à toutes sortes de température pour haranguer la foule de la plate-forme de son train spécial.

Durante trente-neuf jours, il n'a dormi que trois nuits en dehors de son wagon privé ou de son navire. Il s'est tenu presque constamment en communication avec son bureau de Washington. Il a réglé beaucoup d'affaires par télégraphe et par la poste. Il s'est privé enfin des exercices et des récréations auxquels il consacrait d'ordinaire chaque jour quelques heures.

L'administration Harding

Les principaux événements de l'administration Harding sont les suivants:

Le rétablissement de la paix avec l'Allemagne et l'Autriche.

La convocation de la conférence du désarmement.

La ratification du traité avec la Colombie.

La révision de la législation tarifaire et des taxes.

La restriction de l'immigration.

Législation pour aider les cultivateurs et la création de crédits plus avantageux pour ces derniers.

Etablissement du bureau du budget.

Le veto au projet de loi du boni aux soldats.

Extension donnée au programme de l'aide aux invalides de la guerre.

Demande des Etats-Unis pour faire partie de la Cour internationale.

Débuts modestes

M. Harding était descendant d'une famille de véritables et hardis pionniers. Il naquit à Blooming Grove, comté de Morrow, Ohio, le 2 novembre 1865. Il était le fils du Dr George-T. Harding, médecin de campagne.

Comme tous les autres jeunes gens des campagnes, il fréquenta la petite école de campagne quand les travaux des champs le lui permettaient. Plus tard, il fut placé dans un collège à Iberia, Ohio. Il se fit instituteur, durant une année, mais s'étant intéressé beaucoup à l'imprimerie en faisant du clavigraphe à l'école, l'attrait de la reliure et de la typographie le conduisit bientôt dans un journal.

Entre temps, sa famille s'établit à Marion, dans un comté avoisinant, où il fut pour la première fois engagé dans un journal, et où il concentra par la suite tous ses intérêts. L'ambition de M. Harding était de devenir un éditeur, et celle-ci fut réalisée lorsqu'il eut 19 ans, quand il acheta le "Marion Star", dans une vente de shérif. Il fit cette transaction en se chargeant d'une lourde hypothèque et ses amis dirent souvent que les difficultés qu'il dut surmonter pour faire de son journal un succès eurent beaucoup pour effet de lui former son caractère et de développer chez lui la patience et la tolérance, lesquelles étaient ses deux principales caractéristiques.

La première fonction politique remplie par M. Harding fut celle de sénateur de l'état d'Ohio, poste auquel il fut élu à l'âge de 34 ans. Il servit deux termes en cette qualité et fut ensuite élu lieutenant-gouverneur de son Etat. En 1910, il se présenta comme gouverneur, mais fut défait. Quatre ans plus tard, il fut élu au sénat américain, où il resta six années consécutives, pendant la plupart desquelles il fut membre du comité des affaires étrangères. Après avoir rempli ce poste, il fut élu à la présidence, étant le premier sénateur appelé à présider l'exécutif.

La nouvelle à Ottawa

Ottawa — La nouvelle de la mort de M. Harding a causé de la stupeur à Ottawa. M. W. Fielding a envoyé un télégramme de sympathie au nom du gouvernement, en l'absence de M. King.

Le deuil à Londres

Londres — La décision suivante a été annoncée au palais de Buckingham, ce matin:

"Le roi ordonne à la Cour de porter le deuil pendant une semaine à cause de la mort de l'honorable Warren-Gamaliel Harding, président des Etats-Unis d'Amérique. Ce deuil commencera aujourd'hui même."

En apprenant la mort du président Harding, le roi Georges a adressé un message de condoléances à Mme Harding.

La marquis de Curzon, ministre des affaires étrangères, a aussi envoyé un message.

Le convoi funèbre en route pour Washington

San Francisco — Le corps du président Harding a été placé dans un cercueil au Palace Hotel et transporté à la gare du Northern Pacific, où il fut mis à bord d'un train spécial en route pour Washington.

Cinq avions survolèrent le cortège. Une cérémonie religieuse aura lieu dans la rotonde du Capitole, mercredi après-midi, et une autre à Marion, Ohio, vendredi, qui sera proclamé jour de deuil pour tout le pays.

Le train avec les restes mortels du président arrivera à Washington à 1 heure 30 p.m. mardi.

A son arrivée à Washington, le corps sera immédiatement transporté à la Maison Blanche, puis au Capitole mercredi matin. Le service funèbre aura lieu dans l'après-midi. Il sera ensuite envoyé par train spécial à Marion, où il arrivera dans la matinée de jeudi, le 9 août.

L'assassinat de Villa fut un meurtre politique

Mexico — D'après le rapport d'une commission qui a enquêté à ce sujet, le général Francisco Villa a été assassiné à la suite d'un complot politique. La commission ne nomme pas les auteurs responsables. Elle a eu de la difficulté à obtenir des informations parce que les habitants de Parral étaient sous le coup de la peur et refusaient de parler. Le rapport déclare que les autorités locales n'ordonnèrent la poursuite des meurtriers que trois-quarts d'heure après l'exécution du crime.

Nouvelles brèves

MOOSE JAW, Sask. — L'hon. Charles Dunning, premier ministre de la Saskatchewan, a assisté pendant une heure, mercredi, à la séance de la Commission d'enquête sur le grain.

OTTAWA — Rodolphe Moreau, maire de la Pointe Gatineau, a été condamné, en cour de police de Hull, à un mois de prison pour avoir vendu de la boisson en contrebande, il y a deux ans, aux "ministres de la couronne et aux membres du parlement".

EAST ANGUS, P. Q. — Au banquet qui a suivi la bénédiction du pont Taschereau, le premier ministre de la province de Québec a prononcé un vibrant discours dans lequel il a endossé la politique française au sujet de la Ruhr.

NEW-YORK — Un comité de six personnes "désintéressées" a surveillé la destruction de liqueurs pour la valeur de $150,000.

LONDRES — Le premier ministre Baldwin a informé la Chambre des Communes que lord Robert Cecil serait le principal délégué de la Grande-Bretagne à la prochaine réunion de la Ligue des Nations.

ROME — Le premier ministre Mussolini a célébré récemment son 40me anniversaire de naissance. Des milliers de télégrammes et câblogrammes lui sont arrivés de toutes les parties de l'Italie et de l'étranger, lui souhaitant bonne fête et longue vie.

ROME — C'est l'Italie qui possède la plus basse moyenne dans le monde pour le cancer, d'après les statistiques publiées par le professeur Lutrario, directeur général de la santé publique.

VILLACOUBLAY, France — Sadi Lecointe, le fameux aviateur, s'est élevé à une altitude de 10,800 à 11,000 mètres.

MOSCOU — Le général Pepeliayer, le général "blanc" chef de la campagne anti-soviétique dans l'extrême Est, s'est rendu aux Rouges.

GENÈVE — Une commission de la Ligue des Nations, qui a étudié la question, n'a pas approuvé l'esperanto comme langue auxiliaire internationale; elle a recommandé les langues vivantes de préférence aux langues artificielles.

Une majorité de 38,036 contre la bière et le vin

Les chiffres officiels qui viennent d'être publiés indiquent que le bill de la bière et du vin a été défait par une majorité de 38,056 voix; 27,016 électeurs ont voté pour le bill et 65,073 contre. Quatre circonscriptions, Le Pas, Fairford, Fisher et Iberville, ont voté "humide". A Rupert's Land, le vote a été égal des deux côtés.

Voici le vote pour chacune des circonscriptions de la province:

Arthur, pour et contre, 119-376; Assiniboia, 783-1341; Beautiful Plains, 259-1736; Birtle, 114-940; Brandon, 253-1782; Carillon, 312-725; Dauphin, 131-775; Deloraine, 135-1065; Dufferin, 222-1557; Ethelbert, 240-463; Emerson, 422-700; Fairford, 384-161; Fisher, 210-142; Gilbert Plains, 186-641; Gimli, 39-627; Gladstone, 215-971; Glenwood, 205-1225; Hamiota, 136-1411; Iberville, 375-294; Kildonan et St. Andrews, 605-1288; Killarney, 111-981; Lakeside, 139-1005; Lansdowne, 218-1523; La Vérandrye, 427-631; Manitou, 424-1560; Minnedosa, 307-1391; Morden et Rhineland, 410-846; Morris, 252-1119; Mountain, 216-2127; Portage la Prairie, 194-948; Roblin, 181-524; Rockwood, 406-888; Russell, 257-1104; Rupert's Land, 55-55; St. Boniface, 1198-2156; St. Clements, 650-731; St. George, 396-487; Ste. Rose, 566-605; Springfield, 341-552; Swan River, 229-1017; Le Pas 209-257; Turtle Mountain, 101-712; Virden, 278-1029; Winnipeg, 13,480-20,462.

Mort d'un jeune médecin de la Saskatchewan

Le Dr Raoul Hamelin, établi depuis deux ans à Saint-Louis, Sask., est décédé récemment à l'hôpital Saint-Paul à Saskatoon. Le corps du défunt a été transporté à Lévis, où ont eu lieu les funérailles. Notre jeune compatriote était très estimé dans le district de Saint-Louis et sa perte est vivement ressentie par la population.

ECHOS D'EUROPE

MORT DE M. CHARLES DELESALLE, ANCIEN MAIRE DE LILLE

Paris — On annonce de Lille la mort de M. Charles Delesalle, qui fut maire de Lille depuis 1904 jusqu'en 1919.

Durant l'occupation allemande, sa conduite fut admirable. Sa fermeté et sa dignité en imposèrent à l'ennemi. C'est dans l'attitude de Mgr Charost et dans celle de M. Delesalle que la population, on peut le dire, puisait le principal de son réconfort et de son courage.

Le jour où, derrière les Allemands en déroute, les troupes françaises firent leur entrée victorieuse dans Lille, la population les reçut dans toute l'ivresse de la délivrance. La foule se porta ensuite en masse sur la Grand'Place pour acclamer son maire, à la joie duquel manquait la présence de sa famille, séparée de lui par les années de guerre et l'impénétrable muraille du front. Tout à coup, un bruit de moteurs se fait entendre en l'air, un avion aux couleurs françaises atterrit, le pilote en descend, tombe dans les bras de Charles Delesalle, aux yeux de la foule qui partageait son émotion; le jeune aviateur était le fils du maire, devenu lui-même depuis député du Nord.

En 1918, le maire de Lille recevait la croix de la Légion d'honenur en récompense de ses inoubliables services pendant l'invasion. Il succombe, à l'âge de 73 ans, à une crise d'angine de poitrine, laissant à ses concitoyens un souvenir impérissable.

LE DUC D'ORLEANS EST MALADE

Londres — Le duc d'Orléans, qui serait roi de France si la monarchie était restaurée, est actuellement dans une maison de Rochampton, un faubourg de Londres, sous les soins des médecins, rapporte le "Daily Express". Le chef de la maison des Bourbons, ajoute ce journal, souffre d'hallucinations et est fréquemment dans le délire. Son état est si grave qu'il y a toujours quelqu'un à son chevet. Quelquefois il se lève et crie ses malheurs:

"Je suis prisonnier, ici, dit-il, moi, le roi de France, un prisonnier..."

Il se promène nerveusement de long en large dans sa chambre. Il va quelquefois dans le jardin et se jette lourdement dans un fauteuil. Toujours il a à ses côtés un surveillant. Un médecin le suit de très près et des spécialistes de Londres et du continent ont été mandés.

L'HOMME AU DOS ZEBRE

Paris — L'homme au dos zébré, c'était une infâme photographie, truquée par les Allemands, et représentant une soi-disant victime des prétendues cruautés françaises en pays occupés.

Le portrait de l'homme, dont le dos avait été zébré de coups de cravache, a paru dans les "Saddeutsche Monatshefte". Une enquête ouverte par les autorités françaises d'occupation vient d'aboutir à l'arrestation des trois auteurs de ce truquage, qui ont d'ailleurs tout avoué. Ce sont Auguste Arnold, photographe à Bochum, auteur du retouchage opéré sur la photographie; Hugo Boyermann-Lutzendortlund, qui a aidé de ses connaissances le photographe Arnold pour le dessin des zébrures et rayures; enfin Théodore Gautefoer, employé municipal de la ville de Bochum, qui a posé pour la photographie.

Le mensonge au service de la haine, c'est toute la politique allemande d'aujourd'hui.

LE TOUR DU MONDE A BICYCLETTE

Nantes — Deux Suisses, M. et Mme Leuret, en route pour faire, dans la mesure du possible, le tour du monde à bicyclette, sont arrivés récemment à Nantes. Ils en sont repartis, se dirigeant vers Brest, d'où ils gagneront Cherbourg, où ils s'embarqueront pour les Etats-Unis.

Partis le 12 octobre 1921 de Suisse, M. et Mme Leuret ont déjà parcouru l'Autriche, la Tchéco-Slovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Turquie, l'Anatolie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et la Provence, soit plus de 20,000 kilomètres. Hormis les traversées maritimes impossibles à éviter, ils utilisent seulement la marche et la bicyclette.

Les deux "globe-trotter" concourent, avec les groupes Hartmann (Suisse) et Van Deuvel (Belgique), pour le prix de 200,000 francs, institué par le stade Helvetia, de Genève. Le classement se fera suivant le temps employé à parcourir l'itinéraire qui n'est pas le même pour les trois groupes. Le raid est officiellement contrôlé à toutes les étapes.

Le voyage de M. et Mme Leuret va se continuer par la visite des Etats-Unis, du Japon, de la Sibérie, de la Russie et de la Pologne. Il doit être terminé le 12 octobre 1926 au plus tard.

Ajoutons que les intrépides voyageurs n'ont d'autres ressources que la vente de leurs cartes postales.

UNE ETRANGE DIATRIBE DE M. LLOYD GEORGE CONTRE LA FRANCE

Londres — La Chambre des Communes a repoussé par 368 voix contre 121, une motion de M. Snowden demandant le remplacement du système capitaliste par un nouveau régime social et industriel dans lequel tous les instruments de production et de distribution appartiendraient à l'Etat et seraient sous l'autorité de la démocratie.

La discussion, comme il fallait s'y attendre, a été purement académique, mais il faut néanmoins signaler que M. Lloyd George en a profité pour se livrer à une violente attaque contre la France. Il a dit que quand les conditions générales seront stabilisées, l'Angleterre aura à faire face à une concurrence ardente. La France ne s'est pas contentée de rétablir ses régions dévastées, elle est en train de les reconstruire de fond en comble; ses nouvelles usines sont du dernier modèle, elle creuse de nouveaux bassins, elle élargit et approfondit ses canaux, elle accroît sa marine marchande qui se trouve déjà augmentée de plus d'un million de tonnes.

"N'est-il pas amusant, s'écrie l'orateur, d'entendre M. Poincaré flétrir l'Allemagne parce quelle dépense l'argent qu'elle doit à construire de nouveaux canaux, alors qu'il sort des dévastations d'une seule de ses provinces une nouvelle France, et que celle-ci se construit de nouvelles usines qui augmenteront ses facultés de production."

M. Lloyd George conclut que la France et l'Allemagne sont également prêtes à tirer parti du grand développement qui va se produire quand un reglement aura été fait.

Le temps l'a éprouvée — L'Huile Eclectrique du Dr Thomas est sur le marché depuis plus de cinquante ans et pendant cette période elle s'est révélée une bénédiction pour des milliers. Elle est en grande faveur à travers tout le Canada et son excellence a transporté sa renommée de l'autre côté des mers. Même si elle se vendait le double de son prix, ce serait un liniment bon marché.

LES ROUTES DE LA SASKATCHEWAN

Un crédit d'un million est affecté cette année à l'amélioration des routes de la province.

Régina — Les entrepreneurs sont au travail avec de grosses équipes d'hommes sur les routes de la province et un certain nombre de nouveaux contrats viennent encore d'être accordés. Un crédit d'un million est attribué à cette fin, mais il n'est pas probable que l'on atteindra cette somme au cours de la saison.

Dans la liste se trouve une nouvelle route de Régina à Pense, dont le contrat a été donné à Gibbs, Bros., de Lumsden, au coût de $18,000. La distance est de 17 milles et demi et il y a à transporter 70,000 pieds cubes de terre. Un contrat a été accordé à Hett et Sibbald, de Prince-Albert, pour une route au nord de Tisdale, sur une distance de huit milles, au coût de $11,000. A.-R. Boivin, de Winnipeg, fait des travaux considérables sur les routes de la province. Il vient de terminer un contrat de huit milles de route près de Watrous et a un autre contrat de huit milles à partir de Hodgeville, vers le sud, au montant de $8,500. La compagnie Boivin a également une machine faisant des travaux de drainage à Mikado.

Le programme de l'année, qui est considérable, comprend 376 milles de route et représente une dépense d'environ $1,100,000. Sur cette somme, $660,000 sont fournis par la province et $440,000 par le trésor fédéral. Le travail que l'on se propose de faire au cours de la saison est à peu près le même qu'en 1922, mais jusqu'à présent il s'est accompli plus de travail que l'été dernier.

On accorde une attention spéciale à la route qui traverse la province jusqu'à la frontière du Manitoba.



M. J.-J. COLLON, décédé samedi dernier

"LA SAUVEGARDE"

Cette compagnie d'assurance sur la vie confie sa gérance pour le Manitoba à l'Agence Canadienne.

La compagnie canadienne-française d'assurance sur la vie "La Sauvegarde" vient de confier sa gérance pour la province du Manitoba à l'Agence Canadienne, compagnie française formée à Winnipeg dans le but de s'occuper tout spécialement d'assurance sur la vie, contre le feu, d'immeuble, de prêts, de collection de loyers, de vente de terres, etc., et aussi de vente d'instruments aratoires.

L'Agence Canadienne se spécialise dans ces différentes lignes tout particulièrement dans les centres français de la province et cherche autant que possible à représenter des compagnies françaises. Son orientation semble avoir été dès le début des plus heureuse puisqu'elle a déjà la gérance de la compagnie française sur la vie "La Sauvegarde", la compagnie la plus prospère et la plus recommandable.

"La Sauvegarde" est déjà assez connue au Manitoba et dans l'Ouest, et elle est certainement l'une de nos compagnies françaises les plus en vue. Les garanties qu'elle offre sont aussi avantageuses que celles offertes par les plus grandes et les plus vieilles compagnies anglaises, et son progrès toujours grandissant démontre une administration compétente et sage et justifie pleinement la confiance que nos hommes canadiens-français les plus marquants de la province de Québec on placée en elle. Nous souhaitons donc à l'Agence Canadienne le plus entier succès au Manitoba et l'encouragement qu'elle ne manquera certainement pas de trouver parmi nos compatriotes dans la sphère d'action qu'elle a choisie.

La ficelle d'engerbage pour la moisson de l'Ouest

Depuis quinze jours un train complet de ficelle d'engerbage part chaque jour de Winnipeg. Ceci parait considérable, mais ce n'est qu'une partie de la provision de ficelle qui sera nécessaire pour mettre en gerbes tout le blé de l'Ouest. D'autres trains partent aussi tous les jours de Fort William, Calgary et autres endroits. Quand toute cette ficelle sera expédiée, on calcule qu'il y en aura cinq millions de milles de long—presque assez pour faire deux fois le tour du monde.

Le prix cette année est un peu plus bas que l'année dernière, soit 12½ sous la livre. Une livre contient 550 pieds. Ce prix est à peu près la moitié de ce qu'il fut pendant la guerre.

Les agents de machines rapportent que leur commerce, en général, est un peu au-dessous de la normale.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 7 AOUT 1923 NUMERO 9

Le grand moyen, après les enseignements de l'Eglise et de ses pasteurs, de conjurer le péril qui nous menace, consiste dans l'oeuvre de la presse catholique.

Card. L.-N. Bégin.

LA LIBERTÉ

La jolie, l'heureuse disposition que d'aimer à lire; avec elle, on est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes.

Mme de Sévigné.

ENCORE LA COMMISSION DU GRAIN

Il est quelques autres points sur lesquels je me permettrai d'attirer l'attention de la Commission parce que jusqu'ici ils semblent avoir été laissés de côté.

D'abord, la pesée aux élévateurs terminaux. Si, avec raison, l'on se plaint de la pesée aux élévateurs locaux, je puis affirmer qu'on n'est pas traité beaucoup mieux dans certains élévateurs terminaux.

J'ai eu à m'occuper de l'expédition d'un bon nombre de chars de grains durant ces dernières années. La plupart ont été pesés au départ avec des balances inspectées, devant témoins, et presque toujours il manquait 8 à 10 minots, et souvent davantage, sur chaque char.

Cependant le C.N.R. certifiait que ses chars ne coulaient pas en route et déclinait toute responsabilité, tandis qu'aux élévateurs terminaux on se réfugiait derrière la pesée des inspecteurs du gouvernement. Si la moyenne est la même dans tout l'Ouest, j'estime que les fermiers perdent de ce fait au-dessus d'un million de minots par an.

Il me semble que la Commission pourrait au moins trouver à qui ce million de minots profite. Ce serait déjà plus consolant.

Il y a ensuite l'inspection des grains. Les plaintes sont assez rares à ce sujet. L'on s'accorde pour trouver, en général, que les erreurs ne sont pas nombreuses, si l'on considère la quantité de chars à inspecter. Cependant il s'en produit. Il y en a d'incontestables. Elles proviennent peut-être d'un échantillon mal pris dans le char. Tout ce qu'il reste à faire alors, c'est de demander une réinspection; mais il est excessivement rare que les erreurs soient reconnues.

Depuis quinze ans, et spécialement les années passées, j'ai demandé peut-être 75 réinspections, et je n'ai gagné qu'un seul grade en tout. On se demande s'il existe, parmi les inspecteurs, un certain sentiment de camaraderie qui les empêche de se déjuger les uns les autres. Quoi qu'il en soit, je serais curieux de connaître le pourcentage des demandes de réinspection qui ont abouti à un résultat.

Il y a certainement des améliorations à apporter à ce système de réinspection, et il est inadmissible que le fermier n'ait pas un mot à dire dans le "gradage" de son grain. Pourquoi n'aurait-on pas comme un tribunal d'arbitrage spécialement chargé de juger tous ces cas contestés. Peut-être la Commission d'enquête jugera-t-elle à propos de s'intéresser à cette question.

Il est un autre fait que je lui soumets respectueusement. L'année passée, j'ai expédié du seigle parmi lequel il se trouvait un peu de blé, et je m'en réjouissais presque, car le blé, étant d'une valeur supérieure au seigle, allait certainement en augmenter la valeur. Ah! oui, c'est juste le contraire qui est arrivé!... Mon seigle fut rejeté parce que mélangé, et il fut vendu 60 sous au lieu de 71. Comment une marchandise valant 71 sous mélangée avec une autre de $1.06 arrive-t-elle à ne plus valoir que 60 sous? Voilà ce que je n'ai pas compris, et ce que la Commission pourra peut-être m'expliquer.

Mais, pauvre Commission, si elle veut inspecter sur tout ce que je ne comprends pas dans la manipulation des grains, elle a du travail pour un bon bout de temps. Aussi je préfère, dans l'intérêt financier du pays, limiter ma curiosité.

Cependant, quand elle aura terminé son travail sur les grains, elle pourrait peut-être continuer son enquête sur d'autres terrains, et nous expliquer pourquoi, par exemple, les banques nous assomment avec 8 ou 10 pour cent d'intérêts, alors que dans l'Est elles prêtent à 5 ou 6; pourquoi encore elles nous font renouveler des billets tous les trois ou quatre mois, en composant chaque fois les intérêts, tandis qu'elles savent bien que nos récoltes sont annuelles et que nous n'avons de l'argent qu'une fois par an, quand nous en avons.

Pourquoi la "Brantford Cordage Co.", de Brantford, et la "Consumers' Cordage", de Montréal, vivent-elles et prospèrent-elles sans aucune protection, en libre compétition avec les Américains, tout en important leur matière première, tandis que nous devons protéger tous nos autres manufacturiers par droits de douane de 15 à 25 pour cent.

Pourquoi aussi les pouvoirs publics ont-ils voté sans discussion des primes pour encourager certaines industries, alors qu'ils n'ont rien offert à l'agriculture qui en a tant besoin.

Pourquoi encore nos gouvernants ont-ils gardé en vigueur un système de protection pour lequel nous payons tous et qui ne profite qu'à une certaine classe, et laisse-t-il de côté sans autre protection qu'une Commission d'enquête l'agriculture qui représente 55 pour cent de la population canadienne, et presque la totalité de la population des provinces de l'Ouest.

Pourquoi enfin quelques journaux de l'Est semblent-ils vouloir dresser contre nous le sentiment populaire de nos frères de l'Est, alors que nous ne demandons qu'à pouvoir vivre sur nos terres, sans molester personne, ne réclamant pour nous que ce que l'on donne aux manufacturiers et aux industriels.

Et si c'est trop de travail pour une seule commission, eh bien! mon Dieu, qu'on nous en donne donc une autre! Ca ne peut toujours pas faire de mal, et ça fait toujours plaisir.

Raymond DENIS.

De-ci de-là

Le Président Harding

La fin si soudaine du président Harding a provoqué des regrets unanimes dans le monde entier, et nul pays peut-être n'a été plus sensible que le nôtre au grand deuil des Etats-Unis. L'illustre défunt, au moment où il a été terrassé par la maladie, venait précisément de prononcer, sur notre propre territoire, des paroles très sympathiques au peuple canadien. Il est mort au service de son pays, des suites des fatigues d'un voyage très ardu entrepris dans le seul souci des intérêts américains.

C'est une victime de plus à ajouter à la liste des hommes d'Etat qui, ces dernières années surtout, ont sacrifié non seulement le meilleur de leurs talents, mais leur santé et souvent leur vie pour remplir consciencieusement leurs hautes charges. Il est permis de se demander si le monde n'exige pas trop aujourd'hui de ses chefs politiques.

* * *

Le Manitoba, terre de progrès

Nous publions dans cette même page une étude sur le Manitoba qui présente dans un bref raccourci tous les avantages de cette province au point de vue de la colonisation. Elle a été écrite, croyons-nous, par notre propre missionnaire-colonisateur, M. l'abbé J.-A. Normandeau, et c'est dire qu'elle présente les faits en toute sincérité, sans aucune exagération.

L'époque des moissons amène parmi nous de nombreux compatriotes de l'Est qu'il est de notre devoir de renseigner sur les possibilités de notre province. Nous demandons à nos lecteurs de mettre ces lignes sous les yeux des moissonneurs en quête d'un établissement dans l'Ouest ou simplement désireux de se renseigner sur le pays.

Ces quelques données sur le Manitoba sont extraites d'un petit livre fort attrayant, "Le Canada", publié sous la direction de M. J.-E. Laforce, agent de colonisation du Chemin de fer National. On peut s'en procurer des exemplaires gratuitement en s'adressant à l'auteur, chemin de fer National, 291, rue Washington, Boston, E.-U.

* * *

A travers les centres français

L'un des buts principaux de notre journal est de servir de trait d'union entre les divers groupes canadiens-français par la relation des menus faits se rattachant à la vie paroissiale et sociale de nos centres ruraux. Cette rubrique n'a peut-être pas dans la *Liberté* tout le développement et tout l'intérêt qu'elle devrait avoir. Les correspondants sont peu nombreux et montrent, en général, peu d'enthousiasme à remplir leur tâche. C'est un état de choses auquel il importe de remédier; car aux yeux de l'extérieur, qui ne nous connaît que par le journal, notre vie française et catholique rurale ne paraît pas assez vivante et ne nous rend pas justice.

La *Liberté* a besoin d'un bon correspondant dans chacune de nos paroisses françaises. Que ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ont cessé d'envoyer des chroniques veuillent bien reprendre la plume. Nous le leur demandons dans l'intérêt du journal dont ils veulent le succès. Leur collaboration sera très appréciée.

A QUI LA FAUTE?

On se plaint dans notre presse locale que les contribuables portent généralement peu d'intérêt à l'administration scolaire de leurs districts respectifs. Les hommes de réelle valeur, paraît-il, n'ambitionnent pas assez les charges et les honneurs de commissaires d'école. Ils vont même fort souvent jusqu'à les fuir absolument. C'est regrettable, nous l'avouons. Mais à qui la faute? D'où nous vient ce mal?

On l'attribue au manque d'esprit public. C'est peut-être vrai dans une grande mesure. Mais n'y aurait-il pas une autre cause sur laquelle on ferme les yeux trop facilement? Cette indifférence des pères de famille à l'égard de l'école n'est-elle pas le fruit tout naturel de la politique scolaire en vogue depuis nombre d'années dans nos trois provinces, la conséquence logique de la main-mise de l'Etat sur l'éducation des enfants, de la concentration de plus en plus absolue de l'administration scolaire dans les mains de nos gouvernements?

On n'en finit plus dans la restriction progressive de l'initiative des parents et de leurs représentants, les commissaires d'école. L'attention que l'on accorde aux réclamations des élus du peuple frise souvent le mépris et l'insulte. Un instituteur a beau être jugé compétent par les premiers intéressés et donner une satisfaction même plus qu'ordinaire, s'il a le malheur de déplaire à Monsieur l'Inspecteur, de ne pas mettre en pratique des théories pédagogiques qui n'ont pas encore subi l'épreuve de l'expérience, s'il ne se fait pas le complice empressé de ceux qui s'acharnent à fouler aux pieds les droits les mieux établis en matière d'éducation, on lui fait une guerre sourde, on le menace de suspendre ses diplômes, de lui retirer ses "permis" d'enseigner, de le remplacer par d'autres qui ne sont pas mieux qualifiés que lui en principe, on lui montre le pavé. Des commissaires ont-ils le tort de vouloir faire de l'école le prolongement de la vie familiale des contribuables qu'ils représentent, on leur engendre chicane et l'on fait brandir à leurs yeux la suspense de l'octroi gouvernemental, sinon la suspense de leurs propres fonctions. Demande-t-on à tout prix des maîtres et des maîtresses parlant la langue et professant la foi des enfants qui leur seront confiés, si ces enfants sont catholiques, même s'ils sont d'origine française, on prétend regretter ne pas pouvoir se rendre à des désirs aussi légitimes. Pourtant ils sont rares les contribuables d'aujourd'hui — voteurs de demain — qui ignorent que notre Département de l'Instruction publique, est loin d'encourager comme il devrait le faire nos jeunes compatriotes à embrasser la carrière de l'enseignement et qui ne savent pas que l'on est allé, il n'y a pas un siècle de cela, jusqu'à leur barrer le passage à l'entrée de l'Ecole Normale.

Si les protestations prennent corps chez les plus tenaces des nôtres et s'affirment énergiquement en haut lieu, pour toute fiche de consolation on leur dit cyniquement: "Contentez-vous de ce que nous vous offrons, car nous pourrions vous imposer quelque chose de pire". Ces paroles, on le les prête pas seulement à de simples subalternes. Notre sous-ministre de l'Instruction Publique aime parfois à s'en servir pour calmer l'indignation des nôtres. Et nous ne sommes pourtant plus sous le régime Norris. On sait de plus que maintenant comme sous l'ancien gouvernement, les actes vont parfois plus loin que les paroles. On a souvenance aussi combien souvent dans le passé, et combien allègrement, on a jeté par-dessus bord les commissaires élus par le peuple et l'on ne peut s'empêcher de constater la lenteur qu'apporte le gouvernment Bracken à porter remède à la situation fausse que lui a léguée son prédécesseur.

Puisque donc on fait si peu de cas des représentants élus par le peuple en matière scolaire en notre province, ici moins qu'ailleurs nous n'avons le droit de nous étonner s'ils sont peu nombreux les hommes de valeur qui consentent à jouer plus ou moins le rôle humiliant de pantins dans les commissions scolaires. La cause de l'indifférence du public, s'il faut la chercher quelque part, c'est avant tout dans notre régime du Dieu-Etat.

La commission royale qui siège de ce temps-ci pour étudier le problème scolaire du Manitoba ferait bien de sonder l'opinion publique sous ce rapport. Nous est avis qu'elle trouverait autre chose que des témoignages pour corroborer la politique scolaire du défunt gouvernement et pousser notre législature vers une concentration encore plus radicale que celle qui est notre partage actuellement.

JEAN-PIERRE.

Livres à lire

Le diable est aux vaches

Vie de jeunesse de Johnny Cassepinette

par Jean de la Glèbe

Québec, 1923.

Ce ne sont pas toujours les livres aux titres les plus flamboyants qui sont les plus intéressants, ce n'est pas nécessairement dans les écrits les plus sérieux que l'on trouve les meilleures leçons. J'avoue pourtant qu'en recevant l'ouvrage dont je dois, aujourd'hui, faire la critique, son titre extraordinaire me causa un effet plutôt désagréable, tant il me parut vulgaire. Mais les mots "L'hygiène par l'humour" qui le précédaient me firent songer que je pourrais peut-être revenir de cette première impression. Je lus. Je compris alors que le titre était, ma foi, bien choisi. Il s'agissait bien, en effet, de diable et de vaches et de tout le Saint-Frusquin, et la leçon qui se dégageait de tout ce galimatias était des plus sensées, des plus à point. Je relus. Je compris le but de l'auteur: faire saisir à des lecteurs qui n'auraient pas lu deux pages de son livre, s'il avait traité son sujet différemment, des choses qui, tout en les amusant, les feraient rentrer en eux-mêmes et apporter dans leurs exploitations agricoles des réformes et des améliorations d'où sortiraient la prospérité et le bien-être.

Le Sauvage, qui est, en somme, le principal personnage du livre, est un loustic qui profite de l'ignorance de ceux qui l'entourent pour se faire passer pour sorcier et guérir bêtes et gens. Jean-Baptiste Pinette a une bonne ferme, mais ses animaux—vaches, boeufs, cochons et volailles—dépérissent. Il s'imagine qu'un voisin mal intentionné lui en veut et leur a jeté un sort, que le malin esprit a pris possession des hôtes de son étable et prend plaisir, pour lui faire tort à lui, à leur jouer les pires tours. Quelqu'un lui parle du Sauvage et de son pouvoir de conjureur; il le fait venir. Celui-ci inspecte les bâtiments et immédiatement se rend compte de la situation: l'étable est malpropre, mal éclairée, mal aérée, trop étroite. Avec force recommandations mystérieuses, il fait enlever le fumier, percer de nouvelles fenêtres, installer un ventilateur, construire une porcherie, un poulailler: en quelques jours les conditions changent au mieux; le diable ne sait plus où se loger et finalement il sort pour ne plus rentrer. La mère Parlaplein, la "Gazette" du rang Trois où se passent les événements du livre, affirme même avoir vu, de ses yeux vu, sortir "par la cheminée... le giabe en personne: Satan et ses petits, Belzébut avec sa grand'fourche, parmi les sarpents, les escarpions, les éclairs, la chasse-galerie, les lutins, les gripettes, tout y était. Pi ça sentait!... Je sais pas quoi... J'ai jamais vu in odeur pareille! Pi un vacarme, des cris... des cris de morts, savez... — Mais memère, se risque-ton à lui objecter, si ça avait fait tant de train que ça, on l'aurait su avant aujourd'hui (la vieille parlait vingt ans plus tard). Les journaux en auraient parlé..." Et memère de s'écrier de façon peut-être très sensée, après tout: "Les papiers! à quoi ce qui sont bons?... Les papiers, y savent pas la moitié de ce qui se passe: puis y éventent le reste les trois-quarts du temps... Moé je parle rien de ce que j'ai vu, pi... au besoin je le cartifie." Ainsi certifié par la mère Parlaplein, qui oserait douter que tout cela est arrivé tel qu'elle le raconte?

Voilà pour la première partie. La deuxième, pour être plus courte, n'en est pas moins aussi des plus intéressantes. Que peut être Johnny Cassepinette autre qu'un autre membre de la célèbre famille des Pinette dont un des ancêtres, pour une raison quelconque, fit précéder son nom du mot "casse" comme d'autres font précéder le leur d'une particule? Johnny Cassepinette, qui "à seize ans, parlait de se marier avant d'avoir jamais gagné un sou", n'en est pas moins un paresseux à la maison. Mais à cet âge-là on voit la vie en rose et surtout on s'imagine que hors de la maison tout est idéal. Aussi Johnny, un beau matin, prit-il le large: il goûta de la vie des manufactures, de celle des chantiers, et s'aperçut bientôt que cette existence errante loin du toit paternel n'avait rien de mirobolant. Malade, déguenillé, un peu comme le fils prodigue des récits bibliques, il rentre à la maison et commence une nouvelle vie. Il épouse la "petite Thibaut" et s'installe aussi lui sur une ferme. Mais voilà aussi quelqu'un qui s'amuse à jeter un sort à ses vaches: les marchands ne veulent pas de son beurre parce qu'il est "couleur de crasse". Il écrit donc au Sauvage une lettre qui est un modèle d'orthographe et de style, dans son genre. Le Sauvage répond, et sa lettre contient une masse de conseils tous plus mystérieux les uns que les autres, depuis le mode d'emploi de la poudre blanche qu'il ne faut montrer à personne sous peine de lui voir perdre son efficacité merveilleuse, jusqu'à la façon de faire usage de la ficelle qui provient d'une corde de pendu, et depuis l'importance qu'il y a à faire laver le tablier à traire un vendredi jusqu'à la nécessité qui s'impose de traire en croix, etc. Puis le vétérinaire nouveau genre annonce que sur envoi de $5.00 il lui révèlera le nom de son ennemi, pourvu que Johnny suive ses prescriptions à la lettre. Mais Johnny qui, comme on l'a vu, a beaucoup voyagé, a acquis quelques connaissances dans ses voyages: "Pierre qui roule n'amasse pas de mousse", dit le proverbe: "C'est vrai, dit l'autre, mais elle se polit". Donc Johnny est devenu trop malin pour le Sauvage, il devine son truc et tout en suivant ses prescriptions lui écrit, non pas pour lui envoyer les $5.00, mais pour lui dire lui-même le nom de l'ennemi maintenant vaincu, et qui est, dans le langage même du livre, "la cochonnerie", état qu'affectionne par-dessus tout le Méchant.

Ce livre a, à son revers, une réclame du ministère de l'agriculture de la province de Québec, ce qui me fait croire qu'il a été adopté là-bas comme livre de propagande. On pourrait le répandre aussi chez les nôtres au Manitoba et dans l'Ouest avec de très bons résultats. Sous une forme humoristique, on y trouve des récits familiers, dans un style simple et bien adapté au sujet traité, et, je le répète, un bon nombre d'excellents conseils. Avec de tels livres on s'instruit en s'amusant.

LE CRITIQUE.

"Le diable est aux vaches" est en vente à la Librairie Kéroack, 227, rue Main, Winnipeg. Prix: 30 sous l'exemplaire.

LE MANITOBA, TERRE DU PROGRES

Le Manitoba est la plus ancienne province des Prairies. C'est au mois de juillet 1870, que le parlement canadien créa cette nouvelle province canadienne. A cette époque, elle consistait en un territoire de peu d'étendue de chaque côté de la rivière Rouge. Aujourd'hui, avec ses frontières agrandies à deux reprises, la province du Manitoba avoisine l'Ontario à l'est, sa frontière sud qui la sépare des Etats-Unis, court le long du 49ème parallèle de latitude, au nord de la province atteint la baie d'Hudson et les Territoires du Nord-Ouest, tandis qu'à l'ouest, la province de la Saskatchewan est comme une extension de ces immenses plaines qui, au Manitoba seulement, couvrent une superficie de 251,832 milles carrés.

Ce territoire est habité par une population de 610,000 âmes: le recensement de 1881 portait 52,000.

Winnipeg, capitale du Manitoba, ville de plus de 200,000 âmes, est la ville centrale du Canada. C'est une ville industrielle de grande importance, à cause de ses industries manufacturières, de sa halle aux blés, de ses abattoirs et de ses marchés aux bestiaux.

En plus de ses inépuisables ressources agricoles, le Manitoba possède, grâce à ses grands lacs et à ses nombreuses rivières, de puissants pouvoirs hydrauliques, des pêcheries considérables; recouvert de vastes forêts, il est aussi doté d'un sol riche en minéraux de diverses sortes. Quoiqu'il soit situé en plein centre du continent américain, profitant par le fait même d'un important commerce intérieur, le Manitoba n'en est pas moins une province maritime, possédant de grands rivages battus par les flots salés de la baie d'Hudson.

Industrie agricole

La principale, la plus sûre, la plus payante des industries est sans contredit l'industrie agricole: culture des céréales, élevage des bestiaux, culture mixte à base d'industrie laitière: cette dernière a pris un essor considérable depuis quelques années et elle est en train de révolutionner le mode d'agriculture des vieux fermiers de la province. Le temps n'est plus où le fermier du Manitoba comptait exclusivement sur sa récolte de blé pour vivre et prospérer. Ayant remarqué que le sol qui produisait de si bonnes récoltes de grain produisait aussi en abondance le foin et les herbes à pacage de la meilleure qualité, il essaya de faire de l'élevage. Quelques essais lui prouvèrent que nulle contrée au monde n'est mieux adaptée à ce genre de culture mixte, tant à cause de l'eau que l'on trouve en abondance, du foin naturel et des diverses autres sortes de graminées qui y atteignent des proportions vraiment étonnantes. Aussi l'éleveur manitobain, d'esprit pratique, a-t-il remarqué qu'il en coûte autant pour élever des animaux de race inférieure que pour nourrir des troupeaux de pur sang: le résultat a été que ce sont généralement les animaux du Manitoba qui rapportent les premiers prix dans les expositions internationales.

Industrie laitière

Désirant avoir en agriculture des succès permanents, le fermier du Manitoba a décidé de faire de l'industrie laitière. Aujourd'hui, les fermes manitobaines sont bien bâties, pourvues de toutes les améliorations modernes, silos, lumière électrique, trayeuses mécaniques, etc.; le confort, l'aisance règnent partout et la joie de vivre rayonne sur les figures qui habitent les maisons de campagnes.

Le fermier se fait un orgueil d'avoir plusieurs vaches laitières. Il envoie le lait ou la crème à la beurrerie ou à la fromagerie la plus rapprochée, ou encore à la station d'achat, à la gare voisine, d'où ces produits sont expédiés en ville.

On peut juger du développement qu'a pris l'industrie laitière au Manitoba par le fait que les cultivateurs de cette province ont au-delà de 750,000 vaches à lait, et que les troupeaux augmentent en qualité aussi bien qu'en quantité. L'industrie laitière rapporte environ $16,000,000 aux fermiers; les animaux de boucherie vendus ou tués sur la ferme rapportent environ $12,000,000 annuellement.

Elevage du porc

Il y a peu d'industrie aussi payante que l'élevage du porc et surtout du porc pour le bacon. Ces derniers sont engraissés à bon marché et rapportent des prix rémunérateurs. Ce sont généralement ces porcs qui rapportent les premiers prix dans les expositions internationales, plus spécialement celle de Chicago.

Volailles

Il n'y a pas que les fermiers du Manitoba qui s'occupent de la ferme et des revenus qu'elle doit rapporter, la fermière manitobaine voit à garder un nombre considérable de volailles, et à leur donner l'attention et les soins qu'elles méritent. De fait, le sol, le climat, et l'abondance des plantes et des céréales qu'on peut cultiver à bon marché rendent le Manitoba admirablement propice pour l'élevage des volailles. Le marché pour les produits de l'aviculture est illimité; de plus une basse-cour bien peuplée et bien entretenue est une aide précieuse pour abaisser le coût de la vie.

Apiculture

Les abeilles réussissent bien dans toutes les parties de la province, requièrent peu d'attention, et produisent en quantité un miel de première qualité. En plus de l'agrément, il y a beaucoup d'argent à faire dans cette industrie pour les cultivateurs du Manitoba, du moins pour ceux qui y portent un peu d'attention.

Manufactures

Quoique le Manitoba soit une province essentiellement agricole, elle s'est, en industrie, merveilleusement développée depuis 20 ans. La production manufacturière qui en 1900 n'y était que de $12,900,000 dépasse maintenant la somme de $145,000,000.

Marché

Grâce à ses méthodes coopératives pour la vente et l'achat des produits, à sa position centrale sur le continent américain, au développement de ses voies de transport, à sa halle aux blés qui est la plus considérable au monde, à ses marchés aux bestiaux, et à ses autres industries, l'agriculteur manitobain possède un incomparable marché.

Climat

Au Manitoba, comme dans tout l'ouest canadien d'ailleurs, le climat est non seulement sain, mais des plus agréables; il contribue pour beaucoup à former une génération saine, robuste, vigoureuse. Le printemps et l'automne sont les plus belles saisons de l'année. L'été est chaud, et le soleil brille jusque tard dans la soirée. La pluie tombe généralement en juin et juillet, juste au moment où elle est nécessaire pour la croissance des produits du sol. C'est ce climat merveilleux, ajouté à la qualité du sol, qui donne au blé de l'Ouest canadien cette supériorité qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Régime scolaire

La population manitobaine possède toutes les écoles, depuis la primaire jusqu'à l'université, comprenant également l'école d'agriculture. Ce régime scolaire est sous le contrôle de l'état. Mais en outre, l'élément français est assuré de trouver l'enseignement supérieur le plus complet au collège des Jésuites de Saint-Boniface, fondé en 1856.

* * *

A travers les immenses forêts de l'est et du nord du Manitoba, coulent de nombreuses rivières qui, aménagées convenablement pour leur faire produire de l'énergie électrique, pourraient fournir plus de force motrice qu'il est nécessaire pour le besoin de toutes les industries de la province.

C'est dans la partie nord de la province que se trouvent les plus riches terres du Manitoba. Il y a là de la place pour l'établissement de milliers de familles, sur des terrains offerts gratuitement par le gouvernement canadien. Dans certaines régions manitobaines, parsemées de paroisses françaises, on peut acheter, de compagnies immobilières ou de particuliers, des fermes de bonne valeur à des conditions faciles.

Dans ces régions favorisées de la nature, en relations directes avec les meilleurs marchés du monde, où il y a des églises, des écoles, des voies de communication de toutes sortes, une vie sociale agréable il est facile de se créer à peu de frais un établissement enviable où toute la famille pourra jouir du bien-être.

UN CONTE PAR SEMAINE

L'APPEL DE LA TERRE

La faulx jeta encore son éclair à travers l'herbe et Baptiste se redressa. Le coude au manche de son outil, il embrassa, avec orgueil, d'un regard les longues rangées abattues et sourit à son ouvrage.

Et sa fierté était légitime. Voici quatre ans, au retour de la guerre, il était rentré dans le pays dévasté par les combats, sur ces terres du Soissonnais tant disputées et qui n'offraient plus qu'un champ de désolation et de ruine.

Baptiste, enfant de l'hospice, revenait, comme à sa seule famille, au couple de paysans qui, non contents de l'élever, l'avaient adopté en le fiançant à l'aînée de leurs filles. Le ciel leur ayant refusé un héritier mâle, ce serait Baptiste qui y suppléerait et fonderait une lignée nouvelle avec les fils que lui donnerait Brigitte.

Hélas! Brigitte n'était plus là! Sauvagement emmenée par les envahisseurs, elle avait disparu dans la tourmente. Son père et sa mère, Denis et Annette Dreyon, avaient accueilli le gars qui leur revenait fidèle en l'étreignant parmi leurs pleurs. Mais il serait quand même leur fils. Leur cadette, Marianne, était encore trop jeune, — s'était même ce qui l'avait sauvée des rapts ennemis, — pour être, dès maintenant, sa femme; mais, dans quatre ans, au jour de ses 18 ans, les noces se feraient. D'ici là, ils auraient tout le temps de s'accoutumer l'un à l'autre, et la peine de la perte de sa première fiancée serait assez amortie dans le coeur du jeune homme pour qu'il pût fleurir à un nouvel amour.

Et cet amour avait effectivement germé et grandi dans son coeur. Quelques semaines encore et il serait le mari de cette gente Marianne pour laquelle, comme jadis Jacob chez Laban, il avait déployé si fier labeur. Grâce à son effort, la ferme et les champs avaient recouvré l'aspect d'autrefois, la fécondité première. Ah! il lui avait fallu du courage et de la persévérance pour relever les murs éventrés, ameublir les terres stérilisées et criblées de trous d'obus, les enrichir de fumure nouvelle. Et il y était parvenu; maintenant la maison était riante pour abriter leur bonheur, les champs promettaient les récoltes qui assureraient leur bien-être. L'enfant trouvé, Jean-Baptiste, rendait en prospérité à ses parents adoptifs le bien qu'il recevait d'eux.

Qui aimait-il mieux de Marianne ou de la Roselière? — tel était le nom du domaine. Il n'eût su le dire, tellement il les confondait ensemble dans un même amour. A tous deux, il avait consacré son labeur et sa vie.

Il contempla encore son ouvrage. L'après-midi, Marianne et les vieux viendraient faner les foins coupés, tandis qu'il abattrait ceux de la praisie voisine. Puis dans quelques semaines viendrait le tour des blés qu'il regardait, encore verts, onduler à la brise, mais qui alors seraient dorés comme les tresses blondes de Marianne et alors la moisson rentrée, auraient lieu leurs noces glorieuses.

L'angélus de midi tinta. Ouvrier aussi dévoué à son oeuvre spirituelle que Baptiste l'était à la résurrection de ses terres, le jeune curé, revenu aussi du front, avait, sur la baraque qui lui tenait lieu d'église, exhaussé une petite cloche qui épandait sur la campagne comme une voix d'espérance. Baptiste se signa et se mit en route vers la ferme où l'attendait un repas bien gagné.

Dès l'entrée, il vint droit à Marianne et mit un double baiser sur ses joues rougissantes. Puis il s'attabla, face à Denis.

Au bout de la table s'était assis un hôte, depuis quelque temps quotidien. C'était un jeune menuisier, venu de loin, attiré par les gains que promettait la reconstitution des pays dévastés. Il fignolait, à la ferme, les travaux délicats que n'avait pu exécuter Baptiste, et spécialement les meubles de la future chambre nuptiale que le fiancé voulait tels qu'ils fissent honneur à sa promise.

Méridional déluré, Marius Costulat se tenait discrètement coi en présence de Baptiste, mais dès que celui-ci était hors de la maison, il déployait sa verve originelle pour faire sourire Marianne. Il savait des mots enjôleurs auxquels la jeune fille se laissait insensiblement piper. Tant et si bien que le gars en arrivait à paraître à ses yeux plus aimable que le pauvre Baptiste dont les propos étaient plus fertiles en projets d'amélioration pour les cultures qu'en galanteries.

Et cependant, il l'aimait sa Marianne!

Elle?... Mon Dieu, elle était accoutumée à l'idée de leur mariage, depuis quatre ans décidé et dont on parlait à la maison comme d'un fait indiscutable. Elle ressentait pour Baptiste une franche amitié et, certes, avant la venue de Marius, avait accepté franchement l'idée de leur union future. Maintenant, elle se sentait inquiète, troublée par les regards et les sourires du nouveau venu.

Et voilà que, justement, ce jour-là, il s'était enhardi à lui parler d'amour!... Et comme s'il eût deviné ce qui se passait dans le coeur de sa promise, le regard de Baptiste s'était sur elle posé tristement.

Se reprendre à son fiancé pour épouser l'étranger? L'oserait-elle?... Le pourrait-elle?... En une vision subite elle perçut l'indignation et la douleur des vieux, la vilenie de son acte vis-à-vis de Baptiste qui, confiant en sa promesse, s'était fait le fils de la maison, dévoué à son relèvement et avait rétabli son héritage. En se dérobant à lui, elle lui volait le fruit de ses peines pour en gratifier un intrus et l'installer à sa place. Elle, femme d'un autre, quelle pourrait être la situation de Baptiste à la Roselière? Lui faudrait-il donc partir, abandonner son oeuvre, se séparer des vieux qui l'aimaient comme un fils, redevenir l'être abandonné comme à sa naissance? Et ce serait elle la cause d'une telleingratitude, d'une si noire injustice?

Pourtant, en épousant Marius, ne pourait-elle, avec lui, quitter le pays, laissant Baptiste auprès des vieux. Costulat était habile ouvrier, gagnait largement sa vie, et elle le suivrait dans ces pays de soleil dont il parlait avec tant de feu!...

S'en aller?... Mais derrière elle elle laisserait le deuil et la malédiction de ses vieux, le désespoir de l'homme qui avait cru en sa foi!... Parce qu'un gentil garçon lui avait roucoulé sa romance, elle se croirait déliée d'une promesse sacrée!... Elle avait l'âme assez droite pour comprendre qu'elle allait manquer au devoir.

Manquer au devoir, c'est déserter!... Alors, elle déserterait, elle la compagne choisie par un vaillant qui n'avait pas plus manqué à sa tâche de fils, de travailleur, de fiancé, que jadis à son devoir de soldat...

Elle était trop Française pour cela!

Et elle aimait ses vieux, la maison natale ressurgie de ses ruines, les champs paternels refleuris en leur fécondité. Elle se devait à celui par qui tout cela était, comme à ses parents et à ses morts qu'elle devait continuer. Serait-elle lâche quand elle avait devant les yeux le vaillant en qui les siens avaient remis leur espérance? Qu'elle le regardât! qu'elle prît exemple!... En lui, elle aurait le guide sûr, l'appui solide pour marcher dans la voie droite.

Aussi, le soir, comme le jeune menuisier cherchait à lui prendre la main, elle dit simplement:

— Il ne faut plus revenir, Monsieur Marius. Dans votre pays, vous trouverez pour femme une fille de votre race. Moi je reste de la mienne, je tiens à cette terre, à ceux qui me l'ont acquise, à celui par lequel elle est ressuscité.

Georges de LYS.

MONSEIGNEUR TACHE, O.M.I.

La construction du Pacifique Canadien. — Les troubles de 1885. — La question des écoles du Nord-Ouest. — Derniers travaux et mort de l'archevêque de Saint-Boniface.

(Suite)

Pendant que l'archevêque et ses collaborateurs élargissaient le théâtre de leur zèle, le gouvernement canadien exécutait le plan gigantesque de relier l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique par un chemin de fer de 4,600 kilomètres. Plus de 2,000 ouvriers furent occupés durant six années à ce travail. Comme la moitié d'entre eux étaient catholiques, Mgr Taché ne voulut pas qu'ils manquassent de secours spirituels, il leur envoya le P. Lacombe, qui les suivit de chantier en chantier, ne reculant devant aucune fatigue.

A la suite de la construction de la voie ferrée, la population de Saint-Boniface et celle de Fort Garry, devenu Winnipeg, s'accrurent considérablement. Vantée dans le monde entier, la région voit accourir une multitude d'émigrants. On n'en compte pas moins de 9,655 pendant le seul mois de mars 1882. Tous les arrivants trouvent un travail abondant et rémunérateur. L'or parait ruisseler dans le pays. Les grands négociants d'Ontario, de New-York, de Londres, veulent avoir des entrepôts à Winnipeg et y bâtissent à grands frais de somptueux magasins. Les banquiers des pays étrangers y ouvrent des succursales. Un terrain acheté deux fois sa valeur le matin est revendu 10 fois plus le soir; c'est une fièvre universelle d'entreprises et de spéculations, ce que les Américains appellent le "boom"; cette fièvre dure dix-huit mois. Profitant de ces circonstances, l'archevêque vend deux lots de terrain. La somme qu'il en retire lui permet d'abord de payer une dette contractée pour la construction d'un collège de jeunes gens, puis de faire bâtir un magnifique pensionnat de jeunes filles, et enfin de doter sa cathédrale d'un clocher et de quelques aménagements utiles.

En 1884, Mgr Taché, apprenant que le gouvernement italien avait projeté la spoliation des biens de la Propagande, écrivit en son nom et au nom des évêques de sa province à M. Gladstone, premier ministre d'Angleterre, pour le prier de s'opposer à cette mesure inique.

Les biens de cette institution, disait-il, sont employés pour une part notable au bénéfice des sujets anglais dans les différentes parties du monde.

Le gouvernement de la reine Victoria donna aussitôt des ordres à son ambassadeur à Rome pour que les biens de la Propagande fussent respectés.

En 1885, les métis et les sauvages, qui avaient beaucoup souffert de la translation des *pays d'en haut* à la domination canadienne, irrités du refus prolongé de l'amnistie, non moins que des procédés inhumains de certains employés, se révoltèrent contre le gouvernement. Vaincus par le général Middleton au combat de Batoche, la plupart des chefs de l'insurrection furent jetés dans les cachots de Régina. L'archevêque de Saint-Boniface se rendit à Ottawa pour intercéder en faveur de ces pauvres égarés.

Le 8 juin, jour de son arrivée, Mgr Bourget mourait à Montréal. Mgr Taché prononça l'oraison funèbre de celui qui l'avait ordonné sous-diacre quarante ans auparavant. Puis il s'occupa des insurgés. Si ses démarches ne sauvèrent point Riel, du moins elles amenèrent une série de mesures réparatrices qui eurent une grande influence pour l'entière pacification du Nord-Ouest. De plus, presque tous les chefs sauvages emprisonnés, voyant l'intérêt que leur portait le prélat, demandèrent à être instruits de la religion et se firent baptiser. Sur les instances de Mgr Taché, tous furent graciés après une captivité plus ou moins longue.

L'année 1887 commença sous de mauvais auspices. Une grave maladie affligea Mgr Taché pendant six mois; cependant il put faire un voyage à Vancouver par le chemin de fer du Pacifique; au retour (18 septembre), il eut la joie d'assister à la consécration de sa cathédrale et des églises de Saint-Norbert et de Sainte-Marie de Winnipeg par Mgr Fabre, le nouvel évêque de Montréal. La magnifique église de Winnipeg était due aux Oblats de Marie-Immaculée. Les Jésuites sont établis à Saint-Boniface depuis 1885, époque où l'archevêque leur confia la direction du collège.

En 1891, une colonie de Trappistes de Bellefontaine fonda la Trappe de Saint-Norbert. En 1892, dom Gréa, Supérieur général des Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception, établit un couvent de son Ordre à Notre-Dame de Lourdes et plus tard d'autres couvents à Saint-Claude, à St-Léon, à Saint-Alphonse.

Jusqu'en 1888, les écoles confessionnelles et l'usage officiel de la langue française se trouvaient garantis aux catholiques français de Manitoba, qui avaient enregistré la *Liste des droits* présentés par les délégués de la Rivière-Rouge en 1870. Nul ne supposa, pendant dix-huit ans, qu'il serait un jour porté atteinte à un ordre de choses qui ne blessait personne et respectait la liberté religieuse de tous. On comptait sans l'esprit de secte et de persécution. Devenus plus nombreux que les catholiques français, à la suite de l'immigration, les protestants d'origine anglaise ou américaine s'emparèrent de la plupart des situations officielles. Assurés de la majorité à la Chambre des députés, ils se firent les exécuteurs des volontés de la franc-maçonnerie et des sectaires.

Le 19 mars 1890, ne tenant aucun compte des observations faites par les représentants catholiques, 25 députés contre 11 votèrent une loi supprimant les écoles confessionnelles et les remplaçant par des écoles neutres. En même temps, on déposait un projet supprimant l'usage officiel de la langue française et abolissant cinq fêtes catholiques: la Circoncision, l'Epiphanie, l'Ascension, la Toussaint et l'Immaculée-Conception.

L'archevêque de Saint-Boniface engagea résolument la lutte contre ses adversaires. Bien qu'affaibli par la maladie; il déploya un courage et une activité incroyables. Sur ses conseils, un congrès composé uniquement de laïcs se réunit à Saint-Boniface, protesta énergiquement contre la nouvelle législation et décida d'employer tous les moyens légaux pour en obtenir le retrait.

Dans une lettre pastorale, Mgr Taché fit entendre des paroles dignes d'un saint Basile et d'un saint Grégoire VII.

Lors de l'entrée du pays dans la Confédération canadienne, dit-il, il fut convenu et stipulé que les écoles continueraient d'être séparées. Pendant près de vingt ans, nous continuâmes d'avoir des écoles catholiques et des écoles protestantes; pas une plainte sérieuse ne se fit entendre, pas un symptôme hostile au système de nos écoles ne se manifesta dans la province... Tout à coup, un cri hideux, plein de fiel et de haine, a été apporté d'ailleurs, et des représentants de l'autorité s'en sont faits les échos et l'ont répété au milieu de nos populations vivant en paix: "A bas la langue française! A bas les écoles catholiques!" Ce cri devait être agréable à tous ceux que les préjugés, l'ignorance, voire même quelquefois une certaine conviction, éloignent de la Sainte Eglise catholique romaine; aussi nous regrettons de constater que le mot: "pas d'écoles catholiques", si injuste et déloyal qu'il soit, a été favorablement accueilli par un trop grand nombre.

Le prélat démontre, par des témoignages irréfutables, le bien fondé de son assertion, et il ajoute:

De telles lois sont radicalement injustes. Que devons-nous faire? Vous-mêmes vous avez déjà unanimement résolu ce que nous vous conseillons, ne pas envoyer les enfants aux écoles créées par les nouvelles lois.. Les catholiques ne peuvent se prêter au fonctionnement de cette législation: ils ne veulent pas exposer leurs enfants aux dangers dont elles les menace.

Cette grave résolution met l'archevêque et son peuple dans l'obligation de créer des écoles privées tout en subventionnant les écoles publiques dont ils ne veulent pas. N'importe, chacun saura faire son devoir. La lutte se poursuit pendant quatre ans, avec des alternatives de succès et de revers, mais rien n'abat le courage des catholiques.

Au milieu des préoccupations de la question des écoles, Mgr Taché régla la succession assez embrouillée de Mgr Faraud et sacra son successeur, Mgr Grouard, le 5 juin 1891. Le 7 décembre, de somptueuses fêtes eurent lieu à Montréal à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'arrivée des Oblats au Canada.

Devant un immense auditoire, l'archevêque de Saint-Boniface décrivit à grands traits l'oeuvre accomplie par les religieux dans le Canada, et spécialement dans la province de Saint-Boniface.

En 1892, Mgr Taché, de concert avec l'évêque de Saint-Albert, proteste contre les tracasseries administratives dont les missionnaires et les écoles catholiques sont l'objet. Il se rend, au mois de mai, à Prince-Albert, pour y bénir la première pierre de la cathédrale. En présence de six évêques, il officie le jour de l'Ascension à Calgary, puis il va passer quatre jours auprès de Mgr Grandin. Ce voyage, plein de consolation pour son coeur, ne s'accomplit pas sans de vives douleurs. A son retour, il dut prendre plusieurs semaines de repos. Voyant ses forces s'en aller et craignant de ne pouvoir remplir toutes les obligations de sa charge, il écrivit au Supérieur général des Oblats pour le prier de lui désigner un coadjuteur parmi les religieux du Canada. Le P. Langevin, appartenant à une honorable famille du Canada, et parlant l'anglais aussi bien que le français, fut proposé.

Le 23 novembre, le prélat put célébrer le quarante-deuxième anniversaire de sa consécration épiscopale. Au printemps de l'année suivante, il reçut la visite de Mgr Grandin et du P. Soullier, le nouveau Supérieur général des Oblats et son état parut s'améliorer; mais ce mieux n'était qu'apparent.

Le 2 mai, l'archevêque s'installe au pensionnat pour y recevoir les soins des Soeurs Grises. Le 10 juin, il offre une dernière fois le Saint Sacrifice. En quittant les ornements sacrés, il tombe évanoui sur un fauteuil. Mgr Grandin, accouru auprès de son ami dans cette grave circonstance, lui administre les derniers sacrements au milieu d'un grand concours de prêtres, et en présence du T. R. P. Langevin, Supérieur vicaire des Oblats, son futur successeur. Le 22 juin 1894, le grand archevêque de Saint-Boniface expirait, à l'âge de soixante et onze ans, après quarante-neuf ans de mission dans le Nord-Ouest et quarante-quatre ans d'épiscopat. Ses funérailles eurent lieu le 27 juin. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, prononça son oraison funèbre en anglais, et Mgr Laflèche en français.

(Fin)

J. BOUILLAT.

L'HOMME QUI MENE SON TROUPEAU

Soir doux. Dans une odeur de moissons mûres,
La maison dort, sans voix et sans murmures.
Un merle chante aux abords du ruisseau.
Je vois passer, vêtu d'étoffe brune,
Disparaissant à demi dans la brune,
L'homme qui mène son troupeau...

Il a gagné la côte violette,
Où son épaisse et sombre silhouette,
— Dos large, longues jambes, grand chapeau —
Grandit sur la montagne au morne dôme...
Dans la brunante, il va, comme un fantôme,
L'homme qui mène son troupeau...

Sa maison rit sur la colline verte...
Dès le matin sa porte est entr'ouverte,
Et de ses fils le jour dore la peau...
En fredonnant une chanson qu'il aime
A chaque soir, il s'en revient de même,
L'homme qui mène son troupeau...

A chaque soir, il s'en revient de même,
Vers la maison où vivent ceux qu'il aime.
Son froc, au vent flotte, comme un drapeau...
Et j'aime à voir dans l'ombre environnante,
Oui j'aime à voir passer, dans la brunante,
L'homme qui mène son troupeau...

Blanche LAMONTAGNE.

LA ROSE D'OR

Ce cadeau princier est une marque d'honneur que le Souverain Pontife destine à des souverains, des personnages de sang royal, des Etats, des sanctuaires, etc.

La dernière rose avait été offerte par le pape Léon XIII à la reine Marie-Henriette de Belgique, en 1893. Cette année, S. S. Pie XI l'a fait remettre à S. M. la reine Victoria d'Espagne. C'est le 21 mai dernier que S. Exc. Mgr Tedeschini, nonce à Madrid, s'est rendu au palais royal et, en présence des délégués pontificaux, des ministres et des membres du corps diplomatique, en a fait la remise solennelle.

Ce présent symbolique se compose d'un rameau de vingt roses et de plus de cent feuilles émergeant d'une tulipe en argent repoussé, style empire, sur les côtés de laquelle sont gravées une dédicace en latin et les armes papales. Ce bijou précieux, oeuvre de Tabelli, l'artiste orfèvre du Vatican, est d'une grande valeur.

Voici quelques notes sur l'origine de la rose et le cérémonial de la bénédiction.

Le dimanche de **Laetare** — dimanche de la rose, — le Souverain Pontife allait dire la Messe à l'église de Ste-Croix. Il y portait une rose d'or parfumée de baume et de musc. Après la Messe, revenu à Saint-Jean de Latran, il donnait cette rose à un personnage de son choix. Celui-ci, fût-il roi, baisait les pieds du Pontife, et il en était ensuite embrassé. Après quoi, une cavalcade s'organisait, dont l'heureux privilégié de la rose faisait partie. En donnant ce joyau d'or, le Pape prononçait l'éloge de la reine des fleurs et exaltait le sens mystique de ce rite gracieux.

Depuis que le Pape, dépouillé de ses biens, n'est plus souverain temporel, la bénédiction de la rose d'or a lieu au Vatican, dans la salle des Parements, où le Saint-Père prend les ornements pontificaux avant d'aller en chapelle. Le cardinal-prêtre qui doit célébrer la sainte Messe à la Sixtine, le diacre et le sous-diacre prennent respectivement la chasuble, la dalmatique et la tunique de couleur rose pâle. Quand les ministres ont revêtu les ornements, le Pape prend le manteau pontifical de couleur rose pâle et l'étole de même couleur. La rose d'or a été placée sur un petit autel fait exprès, entre deux cierges allumés. Le Pape bénit d'abord l'encens, puis encense la rose. Il récite une prière dont voici la conclusion: "Et comme pour l'honneur de votre nom, votre Eglise aujourd'hui se réjouit et exulte dans ce signe, vous, Seigneur, donnez-lui la joie vraie et parfaite, et acceptant sa dévotion, remettez-lui ses fautes, remplissez-la de la foi, réchauffez-la de votre indulgence, protégez-la par votre miséricorde, détruisez ses adversaires, accordez-lui toutes les prospérités. Que le fruit de ses bonnes oeuvres passe dans l'odeur des parfums de cette fleur qui, produite de la racine de Jessé, est mystiquement la fleur des champs et le lis des vallées avec lesquels nous nous réjouirons toujours dans la gloire de vos saints."

Après cette oraison, le Pape oint la rose avec du baume du Pérou et place dans la fleur du milieu, où se trouve un tout petit godet de cristal fermé par une grille d'or, un peu de baume avec du musc, puis il l'asperge d'eau bénite et l'encense de trois coups.

Revenu dans la salle des Parements, le Souverain Pontife remet la rose d'or au bénéficiaire. Lorsque celui-ci est absent, des délégués pontificaux reçoivent la mission de la lui porter.

Les papes Benoît XV et Pie X n'ont pas offert de rose d'or. Léon XIII en fit l'hommage successivement, en 1886, à Marie-Christine, reine régente d'Espagne, à l'occasion de la naissance de son fils Alphonse XIII; en 1888, à Isabelle, princesse impériale du Brésil, depuis comtesse d'Eu; en 1892, à Marie-Amélie, reine de Portugal; en 1893, à Marie-Henriette, reine de Belgique.

A notre époque, la France a été l'objet de cet insigne honneur; mais c'est au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes que le Pape Pie IX la fit parvenir, en 1877. On peut admirer ce précieux joyau dans le trésor de la basilique.



"NOS BONNES"

Au cours des conversations entre maîtresses de maison, la question "bonnes" est bien souvent agitée. Les unes ont des perles, les autres des nullités. Celle-ci fait bien telle besogne, tandis qu'à telle autre elle ne vaut rien. Pourtant, parmi celles qui pèsent ainsi les capacités de leurs domestiques, il en est qu'on ne s'imagine pas en mesure de juger, tant elles sont loin de posséder elles-mêmes les qualités d'une bonne ménagère.

L'on se plaint, avec raison, certes, que les servantes d'aujourd'hui n'ont pas cette fidélité reconnue des servantes d'autrefois, qui élevaient avec un attachement égal à celui des parents des familles entières, à quel prix dérisoire, on le sait! Avec cela, elles savaient garder leur place, comme on dit, faisant naturellement leurs les intérêts de leurs maîtres.

Quelles sont les causes de ce changement? L'ambition qui gagne le plus humble, la vanité et l'amour de l'indépendance n'en sont probablement pas les moindres. La faute en est beaucoup aussi, je pense, aux petites bourgeoises qui, ne possédant pas toutes une éducation de famille irréprochable, — qui se trouve même dans les milieux les moins favorisés de la fortune, — connaissent mal les moyens de s'assurer des dévouements à toute épreuve.

Pour savoir commander, dit-on, il faut savoir obéir. C'est déjà un grand écueil pour les enfants gâtées qui, dans leur inconscient égoïsme, désirent trop pour elles tous les égards pour concevoir qu'une personne en service en mérite aussi, dans une certaine mesure. Beaucoup de dames croient sincèrement que pour sauvegarder leur dignité, il faut établir entre elles et leurs serviteurs une barrière qui consiste à leur parler de haut, à les commander sans jamais leur adresser un "merci" ou un "s'il vous plaît", encore moins un sourire, à leur donner une nourriture à part, à les harceler de multiples exigences. Intérieurement vous vous dites: "Que ça sent le parvenu!"

Comment peut-on s'attirer alors l'estime et le dévouement d'une pauvre fille qui répètera plutôt à tout venant que "Madame est insupportable". Celle-ci aura beau déplorer l'indiscrétion de sa bonne qui, traitée d'une aussi singulière façon, ne se gênera pas pour dévoiler bientôt les secrets de l'intérieur où elle sert, — guettant une meilleure aubaine, — les mots aigres-doux qui s'échangent entre le mari et sa femme, commenter leurs habitudes, faisant même un peu de roman sur leur compte... Si elle cause du tort, elle est blâmable, mais peut-être ne suit-elle en cela que l'exemple donné, précisément par Madame qui en a toujours contre tout le monde, noircit son prochain à la journée, chicane son entourage à tout propos... Oh! allez, si les nouvelles vont vite, et se faussent en route, l'on aurait bien tort de s'en prendre uniquement aux domestiques...

Quoi qu'il en soit, si, dans certains foyers, la paix n'habite point, l'on devrait au moins avoir la pudeur, sinon la force d'âme, de n'en rien laisser paraître en dehors de la plus stricte intimité. Les membres d'une même famille peuvent différer d'opinion, sans pour cela s'en prendre aux cheveux à la moindre discussion, surtout au vu et au su de la domesticité. Le calme et l'urbanité sont les moyens les plus sûrs de s'attirer l'affection, le respect et l'estime de tous indifféremment, et, en plus, un dévouement prolongé de la part de ceux qui ont à nous servir et sauront se montrer à l'occasion nos défenseurs plutôt que nos ennemis, ce qui importe plus qu'on ne pense.

JACQUELINE des ERABLES.

SUR LES MISSIONS

Jeunes confesseurs de la Foi

Lettre d'une Soeur Blanche de l'Ouganda

Parmi nos chrétiens d'aujourd'hui, combien font de l'héroïsme simplement, modestement sous les yeux du missionnaire, qui ne peut se lasser d'admirer les merveilleuses efflorescences de la grâce dans l'âme de ces humbles de la terre.

Je pourrais, en puisant dans mes souvenirs, offrir aux chers lecteurs des "Annales" nombre d'anecdotes intéressantes; je me contenterai de cueillir, dans le jardin de la Mission, trois fleurs embaumées dont le parfum réjouira tous les coeurs.

Marya fut élevée par une mère catholique qui, de bonne heure, implanta dans son coeur, avec l'amour de notre sainte religion, un grand éloignement pour les sectes hérétiques.

Devenue orpheline à l'âge de six ans, la fillette fut confiée à un oncle protestant qui crut pouvoir sans difficulté lui imposer sa religion. Mais l'enfant refusa énergiquement d'aller au temple et de prier avec son oncle.

Le vendredi, elle aimait mieux se passer de nourriture que manger de la viande. Les coups ne lui furent pas épargnés; excités par sa constance extraordinaire, ses persécuteurs allèrent jusqu'à la cruauté.

Plusieurs fois, l'enfant fut attachée et frappée jusqu'au sang, ensuite on la laissait deux ou trois jours sans aucune nourriture, pour la forcer à accepter la viande le vendredi, mais rien ne la fit céder.

Un jour, enfin, Marya s'enfuit secrètement de la maison de son oncle, et durant deux jours et deux nuits, elle marcha dans la brousse pour arriver à la Mission catholique. Quand elle raconta aux missionnaires ce qu'elle avait fait:

— Comment, lui dit-on, tu ne craignais donc pas d'être dévorée la nuit par les tigres?

— J'aime mieux être mangée par les tigres que de demeurer chez les protestants, répondit l'intrépide enfant.

Les missionnaires la confièrent à une famille de fervents catholiques, et son oncle, conscient de sa mauvaise conduite, n'osa même pas la réclamer. Elle suivait assidûment l'école de nos Soeurs à Rubaga et son histoire nous fut racontée par le missionnaire qui l'avait recueillie.

* * *

Une autre fillette, Amalia, enlevée trois fois à la Mission catholique, y revint trois fois d'elle-même, faisant pour cela toute seule un voyage de plusieurs jours; elle finit par [illegible] aux soins de nos Soeurs de Rubaga.

Mais plus touchante encore est l'histoire de Kapéré, petit Munyoro d'une dizaine d'années. Entendant ses camarades chanter les cantiques qu'ils apprenaient chez les missionnaires, il se décida à les suivre et ne tarda pas à se faire inscrire au nombre des catéchumènes.

Son père, païen fanatique, entra dans une grande colère, et défendit à l'enfant de retourner chez les Pères; vaine défense: Kapéré persista dans son dessein malgré les mauvais traitements dont il fut l'objet.

Désespérant de le vaincre, le cruel païen saisit l'enfant, le garrotta, le suspendit au-dessus du foyer, et quitta la maison, dans laquelle il enferma le petit supplicié.

Les cris épouvantables de l'innocente victime attirèrent les voisines qui détachèrent l'enfant grièvement brûlé et le portèrent chez les missionnaires où il reçut les soins que réclamait son état.

Inutile d'ajouter que le bourreau n'osa pas réclamer sa victime. Kapéré, guéri, resta chez les Pères, et quand son instruction fut achevée, il reçut avec bonheur le baptême qu'il avait si bien gagné.

Ces traits, pris entre beaucoup d'autres, mettent en relief la constance des pauvres Noirs et leur amour pour notre sainte religion.

A nos chers martyrs Baganda, si puissants au ciel, nous confions la mission de susciter dans beaucoup de coeurs généreux, non seulement le zèle qui donne de son or et de son argent, mais celui qui se donne lui-même pour le salut des âmes.

Contre les vues démoralisatrices

Genève — L'Association Internationale du Bien-Etre de l'Enfance, en conférence à Genève, vient d'adopter une résolution protégeant les enfants contre la représentation des films dangereux. Cette association projette la création d'un bureau central mondial pour la protection de l'enfance contre les mauvais films, et de ce bureau partiraient tous les renseignements concernant la valeur morale des films cinématographiques.

Informations demandées

On désire avoir des informations sur Albert Langelier, 22 ans, yeux et cheveux bruns, grandeur environ 5 pieds et 7 pouces, fils de Mme Veuve Léon Langelier, de Saint-Paschal, comté de Kamouraska, P. Q. Ce jeune homme est venu dans l'Ouest l'année dernière, à l'époque des moissons. Prière d'adresser tous renseignements à l'adresse [illegible] à la rédaction de la Liberté.

RECETTES

Carottes en ragoût

Dans une casserole remplie à moitié d'eau bouillante, jetez des carottes grattées durant cinq minutes; les ayant retirées, coupez en filets comme pour une jardinière et faites-les revenir soit au beurre, soit à la végétaline; tournez doucement avec la cuiller de bois, salez, poivrez, aromatisez avec un peu de persil haché; couvrez avec de l'eau de cuisson, ou mieux encore avec un verre de lait; faites cuire doucement, au moment de servir, ajoutez une liaison d'un jaune d'oeuf délayé, ou un peu de jus de cuisson.

* * *

Carottes frites

Après les avoir bien grattées et coupées en rondelles, vous les cuisez 10 minutes à l'eau bouillante, vous égouttez et jetez à friture bouillante; servez très chaud avec persil frit.

Un problème administratif

Depuis des semaines, des rats causaient des dommages dans le bureau de poste et lorsque le jour arriva où ils s'enhardirent à s'attaquer au tiroir où étaient les timbres-poste et les bons, le maître de poste jugea que le temps était arrivé d'avertir son chef. C'est ce qu'il fit sans délai.

Le chef lui répondit qu'il en avait référé à son supérieur qui, à son tour, demanda l'avis du sien et ainsi de suite, de sorte qu'au bout de six mois le maître de poste fut autorisé à garder deux chats.

Tout alla bien pendant un mois, lorsque les autorités reçurent par dépêche la fâcheuse nouvelle suivante: "J'ai l'honneur de vous faire savoir que le chat senior est absent sans permission. Que faire?" Une semaine se passa sans réponse. Ne pouvant attendre plus longtemps, le maître de poste prit une décision et écrivit: "J'ai promu le chat junior et j'ai fait entrer un autre chat dans le service en qualité de stagiaire, avec pleine ration".

Les hauts fonctionnaires sont, paraît-il, tout estomaqués de l'audace du maître de poste.

WAGONS D'ACIER POUR LE C. N. R.

A l'avenir tous les principaux convois de voyageurs du chemin de fer national du Canada seront composés de wagons d'acier.

Ce fut la règle par le passé de mettre en service sur le réseau national des fourgons et des voitures de première classe de ce genre, mais pour atteindre l'uniformité un matériel plus important était indispensable. On nous dit que pour composer un seul convoi, celui du "Continental Limité", par exemple, il ne faut pas moins de 18 voitures. L'on comprend que pour maintenir ce standard il faille un nombre suffisant de wagons.

Les trente fourgons et quarante-et-une voitures de première classe qui ont été commandés cette année à une usine canadienne sont distribués dans les trois régions ferroviaires du Chemin de fer national du Canada: Orientale, Centrale et Occidentale, le principe étant d'en faire bénéficier toutes les parties du pays. Ils seront donc en service sur "L'Océan Limité" et "L'Express Maritime" (Montréal-Halifax); l'International Limité (Montréal-Chicago); le "Continental Limité" (Montréal-Vancouver); le "National" (Toronto-Winnipeg) et autres grands convois.

Le nouveau matériel commandé par le Chemin de fer national du Canada est tout à fait moderne. On n'a rien fait de mieux jusqu'ici. Les voitures de première classe offrent toutes les garanties de confort et de sécurité aux voyageurs. Leur longueur totale est de 72 pieds, 6 pouces, leur largeur de 10 pieds 1⅞ pouce et leur hauteur de 14 pieds, 2 pouces. Leurs systèmes de frein, d'éclairage et de chauffage sont les plus perfectionnés.

Outre les avantages reconnus qu'offrent les voitures en acier, ce nouveau matériel permettra d'atteindre à une uniformité de couleur et de hauteur qui fera reconnaître d'un coup d'oeil les convois du Chemin de fer national du Canada.

LES BONS JOURNAUX

"Qu'on se fait facilement illusion, même dans les familles chrétiennes, au sujet de la mauvaise presse! On voit des familles qui ne voudraient à aucun prix se permettre des aliments interdits par l'Eglise les jours d'abstinence, et qui ne tiennent presque aucun compte de ces prohibitions bien autrement importantes, relativement aux mauvaises lectures. Ce n'est pourtant pas, selon la parole de Notre-Seigneur dans l'Evangile, ce qui entre dans la bouche qui rend l'homme impur et coupable, ce sont les mauvaises pensées qui souillent l'âme. Vous respectez l'Eglise quand elle vous dit: Vendredi chair ne mangeras; à combien plus forte raison mérite-t-elle d'être obéie quand elle dit, avec la loi naturelle elle-même: tu ne liras pas de mauvais livres, tu ne liras pas de mauvais journaux.

Cardinal LUCON.

Que Dieu est bon de broyer nos coeurs froids et durs pour en dégager cette étincelle et ce parfum qui est la prière. — Louis Veuillot.

L'EVANGILE

XIIe dimanche après la Pentecôte

(S. Luc, X, 23-37)

En ce temps-là, Jésus se tournant vers ses disciples leur dit: Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez. Car je vous déclare que beaucoup de prophètes et de rois ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu; entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu. Alors un docteur de la loi se leva et lui dit pour le tenter: Maître, que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle? Jésus lui répondit: Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi? qu'y lisez-vous? Celui-ci reprit: Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre coeur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même. Jésus lui dit: Vous avez fort bien répondu; faites cela, et vous vivrez. Mais celui-ci, voulant se faire passer pour un homme de bien, dit à Jésus: Et qui est mon prochain? Jésus, prenant la parole, lui dit: Un homme allant de Jérusalem à Jéricho tomba entre les mains des voleurs qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies, et s'en allèrent le laissant à demi-mort. Or il arriva qu'un prêtre allait par le même chemin: il vit cet homme, et passa outre. Un lévite étant venu près de là le vit aussi, et passa de même. Mais un Samaritain qui voyageait vint à passer près de cet homme, et l'ayant vu, fut touché de compassion. S'étant approché, il versa de l'huile et du vin sur ses plaies, et les pansa; il le mit ensuite sur son cheval, et le conduisit dans une hôtellerie, où il prit soin de lui. Le lendemain il tira de sa bourse deux deniers et les donna au maître de l'hôtellerie, en lui disant: Ayez soin de cet homme, et tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour. Lequel des trois vous semble avoir été le prochain de celui qui tomba entre les mains des voleurs? Le docteur répondit: C'est celui qui a exercé la miséricorde envers lui. Allez donc, lui dit Jésus, et faites de même.

Calendrier de la semaine

Jeudi, 9 août — S. Romain.
Vendredi, 10 — S. Laurent.
Samedi, 11 — S. Tiburce et Ste Suzanne.
Dimanche, 12 — Douzième dimanche après la Pentecôte.
Lundi, 13 — SS. Hippolyte et Cassien.
Mardi, 14 — S. Eusèbe.
Mercredi, 13 — Assomption de la B. V. M.

Quelques bizarreries

Pourquoi dit-on embarras de voitures quand il y a trop de voitures, et embarras d'argent quand il n'y a pas assez d'argent?

Pourquoi, lorsque vous dites à quelqu'un: "Je ne partage pas votre avis!" peut-on dire: "Les avis sont partagés"?

"Contentement passe richesse", dit un vieux proverbe.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

STE-ANNE DES CHENES

Fête de Sainte Anne

Il est 6 heures du matin. Notre carillon harmonieux lance ses notes joyeuses sur le village qui s'éveille.

C'est le 26 juillet, c'est la fête de sainte Anne; c'est le jour du pèlerinage de la paroisse, et ils tiennent à le faire comme il faut, nos gens de Sainte-Anne.

Dès 6 heures les confessionnaux sont assiégés, la Sainte Table est envahie. Ca dure jusqu'à la grand'messe de 10 heures. La fête de Sainte Anne revêt cette année un caractère de solennité particulière. Mgr l'Archevêque nous fait l'honneur de chanter la messe pontificale. Il est assisté de MM. les abbés O. Moquin et Couture, ecclésiastique, comme diacre et sous-diacre d'office, avec M. l'abbé D. Claveloux et le P. Lapiante, C.SS.R., comme diacre et sous-diacre d'honneur. Le R. P. Néron est prêtre assistant. M. l'abbé Caron, maître de cérémonies. On remarque dans le choeur MM. les abbés Paillé, Mirault, Beaudry, Bodin, St Amant, Rivard, Derome, Fortin, le Père Bellerose, les Frères Desmarais, Savignac, etc.

Après la grand'messe tout le monde vient vénérer avec dévotion la relique de Sainte Anne.

L'après-midi, à 3 heures, bénédiction des objets de piété, sermon par le R. P. Roberge, curé. Sainte Anne est pour nous une patronne glorieuse, puissante et bonne. Invoquons-la avec confiance, nous surtout enfants privilégiés de sa paroisse.

Comme ont fait nos pères
Aimons-la toujours,
Et de temps prospères
Nous suivrons le cours.

Une magnifique procession se déroule ensuite devant l'église, au chant des traditionnels cantiques. Douze années durant j'ai vu ces processions à Beaupré. Chaque fois c'était avec une pieuse émotion. La piété franche, ardente, enthousiaste des fidèles leur donne un caractère toujours beau, toujours neuf. M. l'abbé Derome, curé de Portage la Prairie, ancien vicaire de la paroisse, porte la relique de Sainte Anne.

O bonne Sainte Anne, vos enfants sont dignes de leurs aïeux; comme ils vous prient avec ferveur! Bénissez-les, protégez-les toujours.

* * *

Les orgues

Le 26 juillet au soir, nous avons eu l'inauguration des orgues. Mgr l'Archevêque les a bénites. Sa Grandeur a donné le sermon de circonstance.

"Chantez avec moi, disait le psalmiste, chantez un cantique nouveau. Et il appelait à son aide les instruments de musique: psaltérions, cithares, flûtes, hautbois, cymbales, trompettes. L'orgue est un merveilleux assemblage de tous les instruments. Il chante au Seigneur un cantique nouveau.

"Mais la voix de l'homme est seule digne d'entonner le chant de gloire, parce qu'elle est unie à l'âme immortelle. L'orgue vient à son secours en la soutenant, en l'inspirant.

"Dieu s'est fait homme pour chanter la gloire de son Père. Il s'est fait Eucharistie pour rester avec nous. Le lieu où il réside, c'est l'église. La foi les orne des plus riches productions de la nature. Mais il y manque une voix qui soit la voix de toutes les créatures. C'est l'orgue."

En terminant, Sa Grandeur remercie les paroissiens qui ont enrichi leur église d'un instrument si beau.

M. Georges Dorval, organiste de la cathédrale, nous donne ensuite le concert. Il a été magnifique. Une maîtresse de musique disait après le concert: "Voilà de la vraie musique; j'aurais volontiers écouté encore deux heures." Notre artiste a choisi ses morceaux avec goût. Il ne nous a pas seulement montré la puissance de l'instrument, mais aussi la douceur, la richesse, la variété de ses jeux, et l'heureux effet qu'on peut en tirer en les mêlant avec goût.

Notre orgue chantera désormais les louanges de Sainte Anne. O sainte patronne, vos enfants embellissent votre temple; récompensez-les. Donnez-leur le succès dans leurs entreprises, accordez-leur votre protection constante.

* * *

Pèlerinage

La paroisse de Saint-Boniface a fait son pèlerinage annuel le 31 juillet. Le ciel était sombre, le mauvais temps s'annonçait. Depuis une semaine il pleuvait presque tous les jours. Cependant près de 500 pèlerins, sous la conduite de Mgr Jubinville, curé de la cathédrale, bravent la mauvaise température, et viennent saluer leur sainte patronne dans son sanctuaire. Ils nous arrivent à 10 heures par un convoi spécial. M. l'abbé Senez, curé du Lac du Bonnet, chante la messe, assisté de MM. les abbés Caron et Brunet. On remarque au choeur MM. les abbés Giroux, curé de La Broquerie, Bertrand, curé de Selkirk, Paillé, curé de Transcona, le R. P. Husson, de Saskatoon un frère de Swan Lake, les Pères Van den Bosch et Coulie, C.SS.R. Les Dames de Sainte-Anne chantent avec succès la messe à deux voix de Marzo. Mme Dugal touche l'orgue. Mgr l'Archevêque, retenu par une indisposition, n'a pu se rendre au pèlerinage.

Un grand nombre de pèlerins ont passé presque toute la journée dans l'église, priant dévotement la bonne Sainte Anne.

A trois heures, le sermon est donné par M. l'abbé Caron. Il nous présente Sainte Anne comme le modèle des parents chrétiens. C'est elle qui doit préserver nos familles du matérialisme, du sensualisme, de l'indifférence qui envahissent la société.

Après le sermon, impossible de faire la procession à l'extérieur; il pleut à verse. On la fait dans l'église, et l'on chante avec entrain: Daignez, Sainte Anne, en un si beau jour... Oui, c'est un beau jour. Sans doute il pleut beaucoup; mais Sainte Anne, qui a du coeur, doit faire pleuvoir une pluie de grâces sur ses enfants dévoués qui bravent le mauvais temps pour venir lui témoigner leur amour. Mgr Jubinville porte la relique et chante le salut du Saint-Sacrement.

Après la cérémonie il faut retourner à la gare; c'est près d'un demi-mille, et il pleut, il pleut.

Espérons que l'année prochaine la bonne sainte Anne accordera aux pèlerins de Saint-Boniface une température plus favorable.

ST-PIERRE

UNION CANADIENNE

Dimanche, le 12 août, un groupe d'acteurs de Saint-Boniface donnera une séance récréative et musicale, sous les auspices de l'Union Canadienne de Saint-Pierre, dans la salle municipale, à 8 heures du soir.

On jouera "Le Voyage de M. Perrichon", la désopilante comédie de Labiche qui a obtenu un si beau succès récemment à Saint-Boniface. Les noms d'acteurs aussi bien connus que MM. d'Auteuil, Landry, Jutras, Goulet, Lévesque, Ouimet, Boutal et Dumas paraissent au programme.

* * *

On est triste de ce temps-ci dans le camp de courses pour chevaux: c'est que Champion B, le favori de tous, fut vendu à un amateur de la république voisine la semaine passée, et ne figurera probablement plus sur la piste de Saint-Pierre.

Ce cheval pur sang, qui était la propriété de M. Georges Préfontaine, et que conduisait M. Ephrem L'Heureux, après avoir gagné les courses de circuit de la Vallée de la Rivière Rouge à Morden, Miami, Morris et Saint-Pierre, fut conduit dans un autre circuit plus important des Etats-Unis où il remporta successivement de jolies bourses à Walhalla, Hamilton, Langdon, etc. Il fit si bien qu'un vieux turfman de là-bas ne fut satisfait que quand on le lui eût vendu, et cela à un prix beaucoup plus élevé que l'on croyait pouvoir obtenir.

Tant pis, il reste encore à Saint-Pierre nombre de bons chevaux, et nous saurons bien monter un programme des plus captivants pour notre fête sportive de l'été prochain. N'y a-t-il pas encore Stella L. Patchen, propriété de M. Noël Bougard, qui selon M. L'Heureux, dépassera les succès brillants remportés par Champion B cet été?

* * *

Mlle Jeanne Dupuis et son frère, M. Philippe-Auguste Dupuis, de Québec, sont revenus vendredi dernier, le 27 juillet, d'une promenade de quelques jours à Detroit Lakes, Minn. M. Dupuis est en visite chez son oncle, le Dr Bélanger, de Saint-Pierre.

LAURIER

Depuis quelque temps déjà, le petit village de Laurier semble endormi, mais la joie qui règne dans les coeurs de la gent écolière fait revivre notre petite paroisse.

Ne demandez pas la cause de cette joie, car vous avez tous cherché avec anxiété les noms de quelque élève qui vous intéressait.

L'école Pennarun s'est distinguée. Nos félicitations à Mlles Anna Huitric, Marie Huitric et Rita Robert pour avoir réussi avec bon succès dans les examens de 8me grade, sous l'habile direction de leur dévouée maîtresse, Mlle Luce Trottier.

* * *

Mlle Ellen Verhegg, institutrice à Gravelbourg, Sask., est en vacances chez ses parents à Laurier; nous sommes heureux de revoir parmi nous une compagne amie.

* * *

M. Narcisse Fournier, gérant de la Banque d'Hochelaga à Saint-Brieux, a passé quelques jours chez M. Adélard Trottier. M. Fournier, accompagné de sa dame, a fait le voyage en auto. Après avoir joui de courtes vacances, ils sont retournés à Saint-Brieux, amenant avec eux Mlle Lorette Trottier.

* * *

Mardi dernier ont eu lieu les funérailles de M. Louis Barthelette, décédé samedi soir au sanatorium de Ninette. Nos plus profondes sympathies à la famille affligée.

* * *

Né à M. et Mme Jos. Gamache, une fille. A M. et Mme H. Deslauriers, une fille.

DUNREA

Dimanche, 5 août, aura lieu à Edmonton, Alberta, l'ordination sacerdotale d'un enfant de notre paroisse, le R. P. Alphonse Paradis, O.M.I. C'est bien l'occasion de chanter, et de tout coeur, un retentissant "Gaudeamus in Domino". Enfin un des nôtres est prêtre!

Fils de M. Alfred Paradis et de Mme Virginie Fortier, le nouveau prêtre naquit le 3 janvier 1897. Il fit ses premières études à l'école Saint-Félix, et les termina au Juniorat de Saint-Boniface. Depuis cinq ans il est à Edmonton; c'est là que ses heureux parents vont assister à son oblation.

On dit qu'un prêtre dans une famille l'ennoblit pour sept générations. Aussi, dans nos familles de descendance française ce titre de noblesse est bien celui que nous envions le plus. Quel plus grand bonheur, pour des parents chrétiens, que de pouvoir dire: "Nous avons donné un prêtre à l'Eglise!" Puisse chaque famille de Dunrea mériter semblable honneur par une vie exemplaire!

Hommages respectueux et souhaits de bonheur au nouvel Oblat et à ses vénérés parents!

* * *

Mlles Odile et Rose Parent ont passé avec honneur leurs examens à l'Ecole Normale de Brandon. La première, qui a enseigné avec grand succès dans les écoles Saint-Félix, Saint-Vital, etc., doit enseigner à Saint-Lupicin. La dernière a accepté l'école Saint-Félix. Vivent nos vaillantes Canadiennes!

* * *

L'école du Sacré-Coeur a droit de se réjouir du succès de ses élèves. Mlles Anna Bisson et Rose Paradis et M. Alfred Paradis ont passé leur entrée aux derniers examens. Félicitations aux RR. SS. Oblates et aux élèves!

ELIE

Les élèves de l'école du village, dirigée par les Rév. Soeurs Notre-Dame des Missions, qui se sont présentés aux examens pour les grades VIII, IX et X et qui ont obtenu un grand succès sont:

Grade X: Laetitia Chartier.

Grade IX: Irène Trottier.

Grade VIII: Aldéa Beaudry (avec honneur), Marguerite Arnal, Léontine Perron, Anna Trottier.

Nos sincères félicitations à ces jeunes demoiselles et à leur dévouée maîtrese, Soeur M.-Saint-Norbert, pour son dévouement inlassable et sa bonne manière d'encourager nos enfants à l'étude.

* * *

La jolie résidence de M. G. Bernardin est maintenant terminée. M. et Mme Bernardin en prendront possession ces jours-ci.

* * *

On nous annonce pour le 7 courant le mariage de M. Thomas Roy, d'Elie, avec Mlle Alice Dufour, de Bénard. Nos meilleurs voeux de bonheur.

N.-D. DE LOURDES

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer les fiançailles entre M. Aimé Prévost et Mlle Marie-Louise Thévenot.

* * *

Le R. P. Augustin a fait, ces jours derniers, la visite de toute la paroisse. Notre village a ensuite eu le bonheur de recevoir le prêtre et les bénédictions qu'il apporte avec lui.

* * *

La pluie est enfin venue! Que c'est tard!... Il faut ajouter aussi que la grêle a visité quelques-uns des nôtres, hélas! Les dommages toutefois ne sont pas considérables, s'il faut excepter M. Jos. Lesage, junior, lequel a vu sa récolte gravement atteinte. Combien cela est regrettable.

* * *

L'épidémie de coqueluche qui a tenu toute la population enfantine, ici, n'est pas encore disparue.

LETELLIER

Un malheureux incendie a détruit, dimanche matin, la maison de M. Horace Dansereau, fermier de Letellier. C'était une belle maison moderne et notre compatriote subit de ce fait une perte de $10,000. Nos sympathies à M. Dansereau.

SAINT-MALO

Le dimanche 26 août, il y aura un pèlerinage à la grotte de N.-D. de Lourdes à Saint-Malo. Grand'messe à la grotte à 10 h. 30, vêpres à 3 h. Ces cérémonies se feront en plein air, sur le bord de la rivière au Rat. Tous les catholiques de la région sont cordialement invités.

LA SALLE

Mlle V. Lafond est de retour parmi nous, après avoir passé quelques jours chez son oncle à Saint-Boniface.

SASKATCHEWAN

DUCK LAKE

Dimanche, 22 juillet, nos amis de l'A.C.F.C. de Hoey nous firent le plaisir de nous donner une soirée théâtrale et musicale des mieux réussies. Le programme, qui était assez chargé et qui était sous la direction de M. Louis Charbonneau, fut rendu d'une façon magistrale. Il est vrai qu'avec les acteurs et musiciens dont ils disposent, il leur est facile de faire bien. Il est regretable que la soirée ait été annoncée aussi tardivement, car quoique l'assemblée était assez nombreuse, il y avait encore de la place, et la salle aurait dû être comble. A la fin de la soirée l'on chanta O Canada, la Marseillaise et la Brabançonne, et après des remerciements aux acteurs de la part de M. l'abbé Morin, notre bon curé, et une invitation de M. Charbonneau aux acteurs de Duck Lake, d'aller jouer à Hoey, tous se séparèrent enchantés.

* * *

Dimanche, 29 juillet, après la messe, eut lieu une réunion des dames de la paroisse, sous la présidence de M. le Curé, pour organiser un bazar pour l'automne, au bénéfice de l'église. Les mêmes officières que l'année dernière furent nommées, et aussi les deux mêmes candidates, Mlles Laura Forestier et Pearl Campbell. L'organisation du bazar l'année dernière fut si bien réussie que l'on ne pouvait faire autrement que de nommer les mêmes dames cette année pour l'organiser de nouveau. Quant aux deux candidates, leur succès fut tel l'année dernière que leur nomination cette année nous est une garantie absolue pour le succès du bazar. La date en sera fixée ultérieurement.

* * *

La récolte dans notre district est vraiment magnifique. La grêle jusqu'à présent nous a épargnés et nous prions le Seigneur qu'elle ne nous visite pas. Si le prix du blé pouvait ne pas être trop bas, comme on semble le craindre maintenant, la situation de beaucoup de nos fermiers se trouverait certainement améliorée. L'organisation d'un "Wheat pool" se fera-t-elle et sauvera-t-elle la situation? Mystère...

* * *

La résidence de notre ami Gustave Mandin est presque terminée. C'est un vrai château, et l'entrepreneur qui la construit, M. Joseph Perret, a hâte d'avoir fini, car il prétend travailler pour rien depuis quelque temps déjà.

Animaux pour le ranch royal

Deux wagons de moutons et de bêtes à cornes destinés au ranch du Prince de Galles à Pekisko, Alberta, sont passés à Winnipeg mardi soir. Ces animaux voyagent par le Pacifique Canadien et sont importés d'Europe. Partis d'Ecosse le 22 juin, ils ont débarqué à Québec le 1er juillet. Après la quarantaine, ils ont été livrés à W.-L. Carlyle, le gérant du ranch royal.

La cargaison comprenait 25 bêtes à cornes et 44 moutons. Les premières étaient des Courtes Cornes et les seconds des Hampshire, les premiers de ce type installés sur le ranch. Les animaux sont arrivés à destination vendredi soir.

LE MARCHE

4 AOUT 1923

Bouvillons—	
Excellents	$6.00—$6.50
Bons	$5.00—$5.75
Moyens	$4.25—$4.75
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.25—$4.50
Bons	$3.00—$4.00
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$3.75—$4.00
Bons	$2.75—$3.50
Boeufs—	
Bons	$2.75—$3.25
Moyens	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.50—$1.75
Taureaux—	
De choix	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.50—$1.75
Taures de boucherie—	
De choix	$5.75—$6.00
Assez bonnes	$4.00—$5.50
Taures à engraisser—	
De choix	$3.00—$3.25
Bonnes	$2.75—$3.50
Veaux—	
De choix	$5.50—$6.50
Ordinaires	$2.00—$3.50
Bons	$4.00—$5.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.00—$4.25
Bonnes	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.25—$2.75
Pour conserves	$1.00—$2.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$4.00—$6.00
Moutons ordinaires	$2.00—$3.00
Agneaux bons	$7.00—$9.00
Agneaux ordinaires	$4.00—$6.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$9.62½
Porc épais	$9.62½
Lourds	$7.75
Très lourds	$6.75
Porc d'étal	$8.75
Légers	$8.75
Inférieurs	$4.75
Truies No 1	$6.75
Truies No 2	$5.75
Verrats	$3.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .30
Oeufs—	
Absolument frais pondus. Prix du fermier	$ .16
Pommes de terre—	
Lot de 10 minots. Le min.	$ .60 à $ .70
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.52½
2 sacs de 49 livres	$3.57½
4 sacs ed 24 livres	$3.67½
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$3.52½
2 sacs de 49 livres	$3.57½
4 sacs ed 24 livres	$3.67½
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$3.52½
2 sacs de 49 livres	$3.57½
4 sacs ed 24 livres	$3.67½
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$3.52½
2 sacs de 49 livres	$3.57½
4 sacs de 24 livres	$3.67½
Alimentation—	
Son. La tonne	$23.00
Gru. La tonne	$25.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.85
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$19.00
Mil. No 2	$17.00
"Red Top" No 1	$16.00
"Red Top" No 2	$14.00
Terre haute No 1	$13.00
Terre haute No 2	$11.00

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 4 août 1923

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 31 juil.	Merc. 1 août	Jeudi 2 août	Vendi 3 août	Sam'di 4 août	Lundi 6 août
Blé No. 1 Nord	1.04⅝	1.07¾	1.07¾	1.07¼	1.07	Marché Ferme
2 Nord	1.00⅝	1.03¾	1.03¾	1.02¼	1.01¼	
3 Nord	.97⅝	1.00¾	1.00¾	1.00¼	1.00	
Avoine 2 CW	.42½	.43⅜	.43⅝	.44⅛	.43⅜	
3 CW	.39½	.41¼	.41⅜	.41⅞	.41⅞	
Orge 3 CW	.48	.49⅜	.49⅜	.50⅜	.50⅞	
4 CW	.45⅜	.47⅜	.48⅜	.49⅜	.49⅞	
Lin 1 NW	2.03¼	2.08¼	2.15	2.16¼	2.20	
2 CW	1.99½	2.04½	2.10	2.09½	2.12	
Seigle 2 CW	.60⅛	.61⅛	.61	.60⅝	.60⅛	
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.00⅝	1.01½	1.00⅞	1.00⅝	1.01¾	
Avoine 2 CW	.41⅞	.42⅞	.42	.42⅞	.42½	
Orge 3 CW	.47	.48⅞	.48⅜	.49⅜	.50⅞	
Lin 1 NW	2.02½	2.07¾	2.09	2.10½	2.14	
Seigle 2 CW	.59⅞	.60⅞	.60⅛	.59⅞	.60⅞	
Options						
Blé Juillet	1.05⅞					Marché Fermé
Octobre	.95⅜	.96⅝	.95⅞	.95⅛	.95⅛	
Decembre	.92⅞	.94⅛	.93⅛	.93½	.92⅞	
Avoine Juillet	.42⅞					
Octobre	.39	.40	.39⅝	.40⅛	.39⅞	
Decembre	.36⅞	.37½	.37⅜	.37⅜	.37⅜	
Orge Juillet	.49					
Octobre	.50	.51⅛	.50⅞	.51⅝	.51⅞	
Decembre	.49⅜	.50⅛	.49⅜	.50	.50	
Lin Juillet	2.17					
Octobre	1.93½	1.98⅛	2.00	2.01	2.04	
Decembre	1.83	1.84	1.86	1.86	1.86	
Seigle Juillet	.60⅞					
Octobre	.62½	.64⅛	.63⅛	.63⅛	.62⅞	



JEAN DE LA BRETE — Numéro 19

L'AILE BLESSEE

Feuilleton — LA LIBERTE

— Je partirai dans la mati-
 madame, si vous voulez
le permettre.

— Restez au moins à déjeu-
... en trois heures, à peine,
us serez à Candes.

— C'est vrai... mais j'ai for-
llement promis d'être chez
 à midi.

Il plut par sa bonhomie, par
simplicité qui n'excluait ni
finesse, ni le don de juste ob-
vation, et mal à l'aise, il sen-
t que sa présence était par-
tement désagréable à M. de
inte-Luce.

Le général de Courcité l'ac-
bla de politesses et de com-
ments sur sa fille.

— Tout le monde la trouve
quise... Passerez-vous quel-
es jours avec nous!

— Impossible! Mme Gerbert
besoin de sa fille. Mais les au-
mobiles suppriment les dis-
nces, nous pourrons revenir.

Il observa avec intérêt Mlle
Cantecor et, présenté au
e, le trouva simple et char-
nt.

— Mlle Gerbert est une bien
le personne, lui dit M. de
ntecor qui, quelles que fus-
nt ses observations person-
lles, ne voulait rien voir et,
mme tous les hommes, su-
sait l'influence de la beauté,
M. Gerbert convient en lui-
me que ce milieu, qui n'était
s responsable des errements
M. de Sainte-Luce, séduisait
 ses multiples qualités et
e sa fille était à sa place dans
 monde élégant.

Sa physionomie, quand il vit
ula en robe de soirée, était
isante à observer.

Ce dernier soir, Mlle Gerbert,
 peut-être de prouver sa li-
rté d'esprit, avait apporté un
n particulier à sa toilette,
tout à sa coiffure, et enrou-
 dans ses cheveux une fine
ronne de fleurs d'or et de
illage sombre que Mlle de
inte-Luce lui avait donnée.

Landry, qui ne l'avait jamais
e aussi jolie, cachait ses re-
ets sous une indifférence de
mmande.

Il semblait à Paula que la
ésence de son père remettait
rdre dans l'esprit des invités
 Sainte-Luce; aussi, elle ou-
iait assez les ennuis de la
fille pour que son aisance
eût rien de factice.

Elle dansa beaucoup avec M.
évalencey, qui fit une cour
sidue à M. Gerbert et lui de-
anda la permission d'aller
ésenter ses hommages à Mme
erbert.

— Très volontiers! Et si vous
 connaissez pas notre pays,
vous aurez grand plaisir à le
voir.

Landry évita Paula pendant une partie de la soirée; Mlle Gerbert se demandait si elle partirait sans lui parler, mais, après une valse, il se trouva tout à coup près d'elle.

— Je regrette, dit-il, que vous ne prolongiez pas votre séjour ici avec monsieur votre père.

— Je suis restée trop longtemps, répondit avec calme Paula, bien que son coeur battît avec force; ma mère est fatiguée, ma place est auprès d'elle.

— Vous avez l'air heureux de nous quitter; est-ce donc parce que notre hospitalité vous laissera quelques nuages?

— Pourquoi des nuages? dit-elle dédaigneusement. Je garderai un souvenir parfait de Sainte-Luce. J'ai appris ici à connaître un peu le monde, à connaître aussi la lâcheté, l'égoïsme de l'homme. Mon avis est qu'une telle science est toujours utile.

Elle eut l'extrême satisfaction d'apercevoir un éclair de colère dans les yeux de Landry, qui répliqua froidement:

— Je vois, mademoiselle, que vous continuerez à ne pas aimer la diplomatie.

— Assurément! car j'aime trop la droiture et la sincérité, dit-elle d'un ton vif.

Elle lui tourna le dos, s'approcha de son père et se retira avec lui dans la bibliothèque où Odile, qui avait pris en gré M. Gerbert, vint lui présenter son fiancé.

Une dernière fois, à minuit, Mlle de Sainte-Luce entra doucement dans la chambre de son amie.

— Un mot seulement, chère Paula, pour vous répéter que votre départ me laissera de nombreux regrets...

— Ne regrettez rien... Notre imagination de jeunes filles transformait, comme elle le fait trop souvent, des illusions en réalités.

— Un jour, je le crains, vous apprendrez que Mlle de Cantecor...

— Mais naturellement! interrompit Paula; elle sera votre belle-soeur. Elle était fort bien ce soir, la certitude de mon départ la détendait. Elle a cent qualités qui conviennent au caractère et à la carrière de monsieur votre frère.

Odile crut démêler un peu de moquerie dans l'affirmation de Paula, mais elle se trompait. Mlle Gerbert, dont l'esprit avait beaucoup marché depuis le matin, parlait sans arrière-pensée.

XIII

Paula partit souriante le matin suivant et sut remercier M. et Mme de Sainte-Luce avec des mots délicats.

Elle fit promettre à Odile de venir la voir après son mariage et répondit sans froideur au salut de Landry, mais refusa de voir son mouvement quand il ébaucha le geste de lui tendre la main.

Parvenue à un kilomètre de Sainte-Luce, elle demanda qu'on arrêtât la voiture.

— Je crois que, d'ici, on aperçoit la propriété de M. de Montrey, celle d'Odile bientôt... Vous permettez que je descende un instant?

— Va! dit son père qui, comprenant son désir d'être seule, la laissa se diriger vers un bouquet d'arbres d'où se voyait le Vivier et surtout Sainte-Luce.

L'immense château, les hautes futaies jaunissantes étaient estompés par un de ces brouillards transparents, ensoleillés qui sont une des beautés de l'automne.

Près de Paula, une source bruissait, puis coulait en mince ruisseau; les mousses humides sentaient bon sous les feuilles mortes qui déjà les recouvraient, et la saison présentait à l'imagination de la jeune fille une étroite corrélation entre ses pensées et des séductions extérieures bientôt disparues.

Paula laissait tomber, dans le temps qui ne revient plus, un rêve qu'elle aimait encore; cependant une secrète irritation combattait sa tristesse et lui rendait de l'énergie.

Elle rejoignit son père et se laissa distraire en apparence par des projets d'excursion.

— Je ne comprends pas, disait M. Gerbert, pourquoi je n'ai pas eu plus tôt une automobile. C'est délicieux, Paula, cette manière de voyager.

— Qui donc vous a suggéré l'idée d'acheter une limousine?

— Toi-même!

— Comment!... Je n'ai rien demandé.

— Non... mais ta personne parle sans que tu ouvres la bouche, répondit son père en riant.

Mme Gerbert accueillit sa fille avec un plaisir mélangé d'inquiétude, car elle fut immédiatement frappée d'une expression qu'elle ne lui avait jamais vue.

— Eh bien, dit-elle à son mari lorsque Paula monta dans sa chambre, que signifiait la dépêche d'Henri?

En apprenant les faits, elle dit avec chagrin:

— Que nous avons été faibles et maladroits!... Et elle, Paula? Ne devait-elle pas nous écrire que le mariage de M. de Sainte-Luce était problématique, qu'il lui faisait la cour et que...

— Ne lui adresse aucun reproche, je t'en prie! interrompit M. Gerbert; déjà, j'en suis sûr, elle regrete ses confidences.

— Ce jeune homme est bien méprisable!...

— Un bien gros mot pour une chose assez naturelle.

— Naturelle! Naturelle de se jouer des sentiments d'une jeune fille?

— Landry de Sainte-Luce est de ces mondains qui font, je crois, la cour à toutes les jolies femmes. En cette occasion, il s'est peut-être brûlé à son jeu, mais Paula, qui manque d'expérience, a donne trop d'importance à des attentions probablement assez banales. Enfin si, comme elle le croit, il s'est déclaré dans un moment d'entrainement, cela ne pouvait aboutir à rien. Jamais M. et Mme de Sainte-Luce n'auraient consenti à ce mariage, en désaccord si complet avec eux-mêmes et leurs ambitions.

— Eux-mêmes!... Quand on connait l'origine d'une partie de leur fortune! Mais, encore une fois, des fiançailles positives modifiaient les circonstances, Paula devait nous prévenir.

— Soit! Mais elle s'est laissé prendre à la séduction d'un homme... charmant! il faut l'avouer. Ne lui dis rien!

— Une mère a bien le droit de parler à sa fille, répondit Mme Gerbert avec impatience.

Elle monta chez Paula, qui lui dit aussitôt:

— Père vous a appris que j'avais eu la folie de croire que M. Landry de Sainte-Luce demanderait ma main?

— Tu aurais consenti?

Paula retint l'exclamation passionnée qui montait à ses lèvres; elle n'était pas très sûre d'être comprise et, en affirmant qu'elle regrettait ses confidences, M. Gerbert avait raison.

A son oncle, elle eût ouvert son coeur, à ses parents elle n'aurait avoué que le nécessaire si son père n'était pas arrivé au moment même où son émotion dominait sa volonté.

— Consenti? dit-elle posément. Mais, ma chère mère, si vous connaissiez Landry de Sainte-Luce, vous comprendriez que l'on consente facilement à l'épouser. Je me suis trompée, nous n'en parlerons plus jamais.

Mme Gerbert ignorait complètement les orages du coeur; ensuite l'indépendance de jugement que manifestait sa fille, son soin de ne rien écrire pour les éclairer la blessaient.

— Tu as mal agi, Paula, en ne nous prévenant pas que M. Landry n'était pas fiancé, en nous cachant ton espoir. D'autant plus mal agi que ton père, en apprenant le retour de M. de Sainte-Luce, voulait aller te chercher; il te l'avait écrit. Malheureusement, nous avons cédé à tes instances.

— Mal agi!... Mais comment parler de choses aussi vagues? Je n'aurais été que ridicule, puisque, comme la suite l'a prouvé, je pouvais me tromper.

Au ton douloureux de sa fille, Mme Gerbert comprit qu'elle faisait fausse route; elle l'embrassa et ne se permit plus d'allusion bien que, les jours suivants, Paula lui parût terriblement désorientée.

Après avoir vu de si près le monde élégant et intéressant que ses instincts aimaient avant de le connaître, après surtout avoir laissé battre son coeur pour un homme en qui elle avait cru, Paula retombait lourdement sur elle-même et sur des réalités ennuyeuses. Cependant, près de ses parents, elle éprouvait un sentiment de sécurité qui l'étonnait et adoucissait un peu son amertume.

Cinq jours après son arrivée, elle rencontra Manuel de Laloil; quand il s'approcha pour la saluer, elle s'aperçut qu'il pâlissait.

— Nous ne vous avons pas encore vue depuis votre retour, mademoiselle?

— Est-ce un reproche? Mais je ne suis pas sortie, et dimanche nous avons entendu la messe à Montsoreau.

— Ma mère m'envoie demander à Mme Gerbert si vous voulez bien venir tous déjeuner à Candes samedi prochain?

— Je ne vois aucun obstacle, répondit Paula qui le fit entrer au Néflier.

Elle remarquait qu'il avait maigri, et, par un retour sur ses propres sentiments, elle le plaignit comme elle ne l'avait pas encore plaint, comprenant que, si son amour était sérieux, il devait beaucoup souffrir.

Mais elle écarta cette idée troublante et pensa que, insincère comme la plupart des hommes, — car déjà elle généralisait sa déception, — il oublierait!

Ce même jour, M. Ceyrel vint déjeuner au Néflier; il n'avait pas revu sa nièce depuis Sainte-Luce et, durant le repas, elle ne cessa de tenir des propos désabusés, de lancer des sarcasmes à son oncle sur son indulgence et sa sympathie pour l'humanité.

Il recevait les attaques sans sourciller, satisfait que Paula déversât d'une façon quelconque l'amertume de ses pensées. Il n'était point étonné que, chez un caractère ardent, le chagrin prit cette forme misanthropique; plus le feu était violent, plus vite il s'éteindrait.

Mais M. Gerbert, consterné, regardait son assiette d'un air éploré, et Mme Gerbert, impatientée, résistait difficilement au désir de relever vertement les propos de sa fille. Toutefois, elle eut la sagesse de laisser M. Ceyrel répondre comme il l'entendrait.

Il se contenta de dire tranquillement:

— Il est évident, ma chère petite, que tu n'as jamais vu autour de toi que des malhonnêtes gens.

Elle répondit avec quelque vivacité:

— Entre un champ limité et l'univers, il y a le monde entier.

Après le déjeuner, M. Ceyrel fit signe à son beau-frère de ne pas le suivre et rejoignit Paula dans le jardin. Ils prirent l'allée du milieu bordée de chrysanthèmes, de roses remontantes et de capucines tardives qui enlaçaient les tiges de rosiers. C'était joli, et le charme vieilli du jardin frappait malgré tout la jeune fille.

— Mon oncle, dit-elle subitement, je me demande si je ne ferais pas bien, un jour ou l'autre, d'entrer au couvent.

— Comme dans les comédies? dit-il en riant. Voilà, Paula, une vocation dont les échelons ont été vite gravis.

— Qu'est-ce que la vie, cependant? Une déception continuelle.

— Une déception continuelle... à dix-neuf ans! Pauvre petite!

— Vous ne me prenez pas au sérieux, mon oncle!

— Si, Paula, je prends au sérieux tes moindres souffrances, parce que je t'aime de tout mon coeur, mais...

— Mais?

— Mais je crois, enfant, que si tu es revenue chez toi l'aile blessée, ce n'est pas une raison ni pour te jeter dans les extrêmes même imaginairement, ni pour englober les hommes dans une réprobation générale, ajouta-t-il en souriant.

Ils arrivaient au bout de l'allée, et il retourna sur ses pas, attendant une nouvelle observation de sa nièce; ce fut lui qui reprit:

— Cette pauvre aile blessée guérira, Paula, et tu peux beaucoup pour ta guérison.

— Je sais!... de l'effort, de l'énergie, piétiner sur soi, sur ses goûts, sur son coeur!...

— Pour le moment, dit-il avec calme, en fait d'effort, ce que je désire pour toi, c'est un grand voyage.

— Et moi, en ce moment, je voudrais vivre seule, au fond d'un ermitage!

M. Ceyrel comprenait très bien que c'était un soulagement pour sa nièce de lancer des paroles qui dépassaient sa pensée, et il trouvait urgent de distraire d'elle-même cette âme froissée.

Elle le surprit en disant sans préambule:

— J'ai vu Manuel, ce matin.

— Ah!...

— Oui... Il a paru extraordinairement ému en me voyant. Pauvre garçon! S'il savait combien je suis loin de lui!

— Il ne te demande rien... et il est de ceux qui, sans piétiner sur eux-mêmes, comme tu le disais tout à l'heure, savent se tenir debout quand l'épreuve arrive.

— Oh! l'épreuve!... M'aime-t-il autant que cela? Sait-on, sait-il lui-même s'il est sincère?

— Le temps l'apprendra... Moi, je crois qu'il t'aime assez, et met assez haut son affection, pour ne jamais vouloir profiter d'un dépit.

Paula rougit légèrement et regarda M. Ceyrel d'un air étonné.

— Vous êtes trop fin, mon oncle!... Mais croyez-vous que j'aurais perpétuellement devant mes yeux l'image d'un homme qui souffre à cause de moi?

— Je ne crois rien; tu me parle de Manuel, je te réponds.

— En tout cas, reprit-elle avec émotion, je le crois incapable d'agir comme l'a fait M. de Sainte-Luce, de se jouer des sentiments d'une femme; que dis-je? De ne même pas penser à ces sentiments quand l'agrément personnel est en jeu. Si tous les hommes en sont là, valent-ils la peine qu'on les aime!

— Défie-toi des généralités... Et puis M. de Sainte-Luce est-il aussi coupable que tu veux bien le dire? Tu donnes à son attitude une importance relative à ton sentiment personnel, non relative au fait en lui-même. Crois bien que tous les jours, dans le monde, un homme éprouve de l'attrait pour une jeune fille, le laisse voir et ne se décide pas à l'épouser.

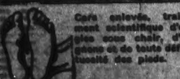
— Je le crois! répondit Paula, et j'ai tort, grand tort de revenir sur un sujet qui devrait être épuisé, mais c'est avec vous seul, mon oncle, que je parle ouvertement.

— Et tu as cent fois raison... je suis ton ami; sans confiance, l'amitié n'existe pas. Rentres-tu?

— Non, dit Paula en regardant autour d'elle, j'aime trop cet automne où s'est endormi, pour ne pas se réveiller, je ne sais quoi que j'aimerai toujours.

(A suivre)





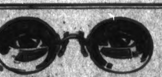
SAINT-BONIFACE

TRISTE MENTALITE

Il faut s'attendre à rencontrer des déchets même dans les plus beaux champs. Notre population canadienne-française de Saint-Boniface doit y songer de ce temps-ci en se rappelant ce qui s'est passé à l'hôtel de ville le 31 juillet au soir. Si cette population est fière des beaux dévouements qu'elle compte dans ses rangs, elle a dû constater qu'il se rencontre aussi dans son sein de tristes sires.

Il s'agissait de la publication du rapport financier annuel de la ville. Les échevins Doucet et Daoust ont demandé que ce rapport fût publié dans les deux langues, française et anglaise. Ils eurent l'appui de MM. Gevaert et Holden, un Flamand et un Anglais. Cette demande cependant fut rejetée par MM. Wilson, McFayden, Dowse, Carson, Taylor et Hébert. Que les quatre premiers, qui sont des Anglais représentant des circonscriptions en majorité anglaise, aient agi comme ils l'ont fait, nous savons bien que cela n'est pas conforme à la doctrine de la *Bonne Entente*, cependant, nous n'en sommes pas trop surpris. L'attitude de M. Taylor est plus étonnante. Comme il compte parmi les voteurs qui l'ont élu déjà à plusieurs reprises des électeurs de langue française, et qu'il aime à se dire notre ami, il est clair qu'il a perdu une bonne occasion de le prouver. Pour ce qui est de la conduite de M. Hébert, le seul Canadien français qui a donné son vote à l'encontre de la motion Doucet-Daoust, n'hésitons pas à dire qu'elle accuse un manque de fierté déplorable chez un homme public. Il a donné là la preuve d'une bien triste mentalité, s'il a agi avec toute la réflexion nécessaire à un acte de cette importance. Il a agi d'une façon indigne et humiliante pour les siens. Si ses électeurs de langue française ont du coeur, ils feront bien de prendre note du vote du 31 juillet et de s'en servir au besoin. Il est difficile de supposer que celui-là saura bien s'occuper du public en général qui oublie les siens à ce point.

JEAN-BAPTISTE.



ASSEMBLEE DU CONSEIL DU MARDI, 31 JUILLET

Le conseil municipal de Saint-Boniface, réuni dans la salle ordinaire de ses séances, mardi dernier, 31 juillet, s'est trouvé en face d'un programme bien chargé. Différentes affaires très importantes étaient inscrites à l'ordre du jour, et une des principales causes de cette assemblée était, sans contredit, le désir d'en finir avec le rapport des auditeurs, MM. J.-D. Reid, C.A., et William Gray, C.A., sur la situation de nos finances, avec cette autre intention aussi, de recevoir, des différents imprimeurs de la localité, leur soumission pour le contrat d'impression de ce rapport.

Comme les conseillers municipaux avaient eu le temps de lire ce compte rendu, depuis leur dernière réunion, où il fut déposé, notre état de finances et la situation de la caisse du fonds d'amortissement furent bien vite examinés, puis le rapport accepté. Mais l'intention de faire paraître ce document, en anglais seulement, fut l'objet d'une chaude discussion. L'échevin Doucet, appuyé par les échevins Daoust, Holden et Gevaert, insiste pour qu'il en soit imprimé, du moins quelques copies, en français. Finalement, la motion portée pour l'impression de 500 textes du rapport, avec introduction, seulement, en français et en anglais, fut adoptée. Les échevins McFadyen, Wilson, Taylor, Hébert et Carson votèrent pour, et les échevins Doucet, Daoust, Holden et Gevaert tenant bon pour un certain nombre de copies, uniquement libellées en français, votèrent contre. Quant à l'adjudication du contrat d'impression, elle fut donnée au Norwood Press, bien que, parmi les soumissionnaires, il s'en trouvait un dont l'offre était plus avantageuse, mais avec un papier jugé de qualité inférieure.

Une objection contre les moyens de précaution pris par la ville, dans le but de protéger les promeneurs contre les défectuosités des trottoirs bordant l'hôtel Québec, au point d'intersection de l'avenue Provencher, de l'avenue Taché et l'entrée du pont, a été faite au conseil par l'avocat, M. J.-T. Beaubien, au nom de M. Gédéon Couture, propriétaire de cet hôtel.

Puis MM. les avocats Taylor et Conde, dans un rapport circonstancié, donnent connaissance à nos édiles du refus de la législature d'accorder l'amendement qu'ils désiraient voir apporter au règlement d'administration de la ville, pour déterminer la validité des appels en justice, de la part des contribuables, contre la répartition des impôts. Le conseil, on le sait, avait confié cette mission aux bons soins de M. Joseph Bernier, M.P.P. L'échevin Wilson, personnellement et au nom de tous ses collègues, dit qu'il regrettait, dans l'intérêt de la ville et pour bien d'autres raisons, l'échec de cet amendement qui avait été, pourtant, présenté à la législature à l'unanimité des membres du conseil municipal de Saint-Boniface. Mais nos échevins ne se tiennent pas pour battus; ils reviendront ultérieurement sur cette question.



CHANGEMENTS AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Voici quelle est la composition du personnel au Collège de Saint-Boniface pour l'année scolaire 1923-24: Recteur, R. P. Henri Bourque; préfet de discipline et ministre, R. P. Jean Leclaire; professeur de philosophie et préfet des études, R. P. D. Gariépy; professeur de rhétorique, directeur du Cercle La Vérendrye, R. P. G. Longpré; professeur de versification, R. P. Monty; professeur de méthode, R. P. Primeau; professeur d'éléments latins, R. P. A. Gauthier; professeur de mathématiques, RR. PP. Boucher et Porcheron; professeur de physique, R. P. F.-X. Hamel; professeur de rhétorique anglaise, R. P. McCarthy; professeur de méthode anglaise, R. P. Keenan; préfets de récréation: RR. PP. Gervais et Proulx.

PETITES NOTES

M. l'abbé L. Primeau, de l'archevêché de Saint-Boniface, est parti en voyage pour l'Europe.

* * *

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue parmi nous à un jeune compatriote, M. J.-Rosario Paquin, de Saint-Didace, Maskinongé, P. Q., étudiant en droit de l'Université de Montréal, qui vient continuer ses études à Winnipeg et est entré au bureau des avocats Dubuc et Roy.

* * *

M. et Mme Alfred Paradis, de Dunrea, étaient en visite mardi dernier chez M. J.-H. Daignault, de la rue Victoria, en route pour Edmonton, où ils doivent assister à l'ordination de leur fils Alphonse, de la Congrégation des RR. PP. Oblats.

* * *

M. Antonio Lauthier, après une absence de trois semaines passées dans l'est du Canada et des Etats-Unis, dans l'intérêt de son commerce de fourrure, nous est revenu enchanté de son voyage. Il était accompagné de Mme Lauthier.

Mme S.-J. Dussault, accompagnée de sa famille et de Mme Gédéon Lemay, est de retour d'une villégiature à St-Laurent.

* * *

Mme C.-A. Gareau a fait l'acquisition d'une automobile Durant, genre Sedan.

* * *

HUIT PAGES

A cause du congé civique d'hier, qui nous a enlevé une journée de travail, la Liberté ne paraît cette semaine que sur huit pages. Nous avons dû remettre, faute d'espace, quelques correspondances arrivées à la dernière heure.

SACRE-COEUR

Mort de M. J.-J. Collon

La population française de Winnipeg et la paroisse du Sacré-Coeur ont été péniblement surpris par la mort d'un de ses membres les plus en vue, M. Jules-Jérémie Collon, décédé presque subitement samedi dernier.

Né au Mexique en 1846, de parents français, M. Collon avait fait ses premières études à la Nouvelle-Orléans. Dès l'âge de 10 ans il avait été envoyé en France où il avait suivi les cours du collège de Compiègne et de l'école Turgot. Il n'était retourné au Mexique qu'en 1865.

La vie au Mexique et le long de la frontière du Texas était alors pleine de dangers, les entreprises privées étaient sujettes à de nombreux risques. En sa qualité d'exportateur français, M. Collon fit de nombreux voyages à l'intérieur du Mexique et eut souvent maille à partir avec les révolutionnaires et les bandes de voleurs.

Après avoir fait une quinzaine de fois la traversée entre New-York et la France, M. Collon se retira des affaires et s'établit à Paris où il vécut pendant 28 ans. Il décida alors de venir au Canada et s'installa à Winnipeg où il était depuis 17 ans, occupant une place importante dans les cercles français et belges. Pendant 10 ans il fut l'associé de M. Joseph Dubuc, l'ancien consul belge, et des centaines de Belges se rappellent l'accueil cordial qu'ils reçurent de lui à leur arrivée au pays. Il donna également six années de bons services comme comptable à la West Canada Publishing Company.

M. Collon fut pendant douze ans président de la commission scolaire du Sacré-Coeur; il fut également l'un des fondateurs de l'Alliance Française et un membre actif de l'Association d'Education.

Le défunt laisse une veuve, Mme Collon, sa fille, Mme Chauvière, et son fils, Jules Collon, de Winnipeg; deux grands-enfants, J. Collon, de la police montée et Mme Dr Etsell, de Winnipeg.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église du Sacré-Coeur. Une nombreuse assistance était présente à la cérémonie, témoignant de la haute estime dans laquelle était tenue le défunt. L'inhumation a eu lieu au cimetière Sainte-Marie.

Nous prions Mme Collon et ses enfants d'agréer nos respectueuses et sincères condoléances.

